

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes**

**Procès-verbal du  
Conseil d'Administration  
Du Mardi 21 Décembre 2021**

**Au Mémorial du Camp de Rivesaltes**

**Etaient présents :**

**Présents**

***Pour le Conseil Régional***

AGNES LANGEVINE

ELIANE JARYCKI (*visioconférence*)

OLIVIER ROMERO

PATRICK CASES

***Pour le Conseil Départemental***

HERMELINE MALHERBE

CHARLES CHIVILO

***Personne qualifiée***

GENEVIEVE ERRAMUZPE (*visioconférence*)

ISABEL ALTADILL CHICHET (*visioconférence*)

BERNADETTE COSTASECA

***Représentant du personnel***

LAURA JORNET (*visioconférence*)

**CONSEIL SCIENTIFIQUE** (*visioconférence*)

DENIS PESCHANSKI

**DILCRAH** (*visioconférence*)

**Excusés**

CAROLÉ DELGA

LAURENCE FRANCOIS

CHRISTOPHE MANAS

ANNE LAUVERGEON

JEAN CLAUDE GAYSSOT

SERGE KLARSFELD

JEAN JACQUES LOPEZ

SOPHIE ELIZEON

**Etaient invités :**

Agnès SAJALOLI

Carole MARTINEZ

Pascal HUMBERT

Mérodie CHIBATTE

Stéphanie GRILLET

***En ouverture de séance, la Présidente de séance, propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance du jour.***

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du jour**

- ***adopté à l'unanimité***

**Adoption du Procès- Verbal du Conseil d'Administration du 18 novembre 2021**

- ***adopté à l'unanimité***

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 21 DECEMBRE 2021**

**Délibération 24/2021: Composition du Conseil Scientifique**

Considérant :

Le règlement intérieur de l'EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes prévoit que le Conseil Scientifique comprend entre 12 et 20 membres, personnalités scientifiques choisies pour leurs compétences, leurs travaux et leur rayonnement dans les domaines liés aux missions de l'établissement.

Au regard des nouveaux champs de recherche scientifique investis par le Mémorial, il est proposé d'élargir le nombre de membres de 25 à 30 (y compris le Président de cette instance) tout en veillant, dans le respect de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, à s'assurer de la présence de 40% de femmes au sein du Conseil Scientifique.

Le Président du CS est chargé d'établir, en plein accord avec la Directrice de l'EPCC, la liste de membres du Conseil Scientifique et de la soumettre pour validation au Conseil d'Administration de l'EPCC.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- De désigner en qualité de membres du Conseil Scientifique (cf.annexe ci-après)

**Annexe à la délibération 24/2021**

**COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU MEMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES**

**Michel AGIER**

Anthropologue, Directeur de Recherches Émérite à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et Directeur d'Études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS). Il étudie les relations entre la mondialisation, les migrations et la formation des villes, avec une attention particulière aux camps et campements contemporains. Il a notamment publié *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire* (Flammarion, 2008) et *Un monde de camps* (dir., La Découverte, 2014). De 2016 à 2019, il a dirigé le programme Babels – « La ville comme frontière » (Agence Nationale de la Recherche). Dans ce cadre, il a coordonné l'enquête collective sur le camp de Calais : *La Jungle de Calais. Les migrants, la frontière et le camp* (PUF, 2018).

**Johanna BARASZ**

Historienne diplômée de l'IEP de Paris qui a notamment travaillé sur les vichysto-résistants entre 1940 et 1944, chargée de cours à l'IEP de Paris, puis membre du cabinet de Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, a été longtemps déléguée adjointe, Conseillère Éducation et Transmission à la Direction Interministérielle de Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH) avant de rejoindre en 2021 « France Stratégie ».

**Jean-François BERDAH**

Maître de conférences en Histoire contemporaine à l'université de Toulouse - Mirail, spécialiste de l'Espagne contemporaine et des relations internationales politiques européennes, membre de

l'Institut Jean Monnet, est un spécialiste de l'Espagne, notamment de la politique étrangère espagnole pendant la Seconde République et la guerre civile, des grandes puissances et de l'exil républicain espagnol en France, ainsi que des notions de frontières (migrations, passages, imaginaires).

### **Fatima BESNACI LANCOU**

Docteur en histoire contemporaine, spécialiste de la guerre d'Algérie, notamment des camps d'internement, de regroupement et de réfugiés au Maroc et en Tunisie. Auteure de plusieurs ouvrages de références dont *Prisons et camps d'internement en Algérie – Les missions du CICR dans la guerre d'indépendance – 1955/1962* (éditions du Croquant, 2018) ; *Harkis au camp de Rivesaltes, La relégation des familles, septembre 1962 - décembre 1964* (éditions Loubatières / Mémorial du Camp de Rivesaltes, 2019) ; et direction du numéro spécial « Les harkis - 1962-2012 - Les mythes et les faits » (Les Temps Modernes, 2011). Membre du jury du Prix Séligmann (littéraire) contre le racisme – Chancellerie de la Sorbonne.

### **Henri BOYER**

Professeur des universités en sciences du langage (sociolinguistique) à l'université Montpellier III, licencié en espagnol, en linguistique et en lettres modernes, docteur ès lettres et sciences humaines, a notamment travaillé sur les contacts conflictuels de langues et les politiques linguistiques, sur les représentations du langage et les questions d'identité de groupes et de communautés linguistiques.

### **Alain CHATRIOT**

Professeur des universités à Sciences Po, diplômé de Sciences Po, agrégé d'histoire et docteur de l'EHESS, travaille sur l'histoire de l'Etat, des institutions et des politiques publiques en France, et sur la question de la représentation institutionnelle de la société civile.

### **Geneviève DREYFUS ARMAND**

Docteur en Histoire, conservateur général honoraire des bibliothèques, ancienne directrice de la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC) et du Musée d'Histoire Contemporaine, et présidente du Centre d'études et de recherches sur les migrations ibériques (CERMI), est spécialiste de l'exil des républicains espagnols en France et directrice de publication de la revue *Exils et migrations ibériques au XXe siècle*.

### **Jacqueline EIDELMAN**

Conservatrice générale du patrimoine, elle a dirigé jusqu'en décembre 2015 le département de la politique des publics de la direction générale des patrimoines du Ministère de la culture. En 2016, elle a été nommée responsable de la Mission Musées du XXIe siècle dont le rapport a été remis en mars 2017 et est paru à la Documentation française. Chercheur au CNRS jusqu'en 2009 (Cerlis, UMR 8070) et directrice de recherche à l'Université Paris-Descartes, elle est titulaire d'un doctorat et d'une HDR en sciences sociales (Paris Sorbonne). Comme sociologue des publics et des musées, elle enseigne au doctorat international de muséologie (UAPV/École du Louvre/UQAM), dirige la collection Musées-Monde à la Documentation française et est membre du comité de rédaction de la revue *Culture et musées* (UAPV/Actes Sud). Elle participe à la création d'un Musée Mémorial des Sociétés face au Terrorisme.

### **Francis EUSTACHE**

Neuropsychologue, directeur d'étude à l'École Pratique des Hautes Études, professeur à l'université de Caen-Basse Normandie, directeur de l'unique unité de recherche française totalement dédiée à l'étude de la mémoire humaine, et neuropsychologue, il travaille sur les relations entre le cerveau et le comportement, notamment la mémoire et les maladies de la mémoire, et dirige des recherches sur les troubles de la mémoire et le diagnostic précoce des maladies neurodégénératives. Ses travaux, associant neuropsychologie et neuro-imagerie

cérébrale, ont apporté des innovations majeures dans les domaines de la neuropsychologie et des neurosciences cognitives de la mémoire humaine et ont permis d'améliorer le diagnostic précoce des maladies neurodégénératives, grâce à l'élaboration et à la validation de procédures automatisées de traitement d'images. Il codirige avec Denis Peschanski le Programme 13-Novembre.

### ***Peggy FRANKSTON***

Correspondante pour la France du US Holocaust Memorial Museum de Washington, qui travaille depuis de nombreuses années sur le partenariat scientifique entre les deux institutions.

### ***Anne GRYNBERG***

Professeure émérite des Universités en histoire contemporaine, chercheuse associée à l'Institut d'Histoire du Temps Présent (CNRS), directrice scientifique du Comité d'histoire auprès de la Commission d'Indemnisation des Victimes des Spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur sous l'Occupation (CIVS).

A soutenu en 1989 une thèse de Doctorat sur les internés juifs des camps d'internement dans le sud de la France (université Paris I - Panthéon Sorbonne).

### ***Nicolas MARTY***

Agrégé d'histoire, professeur des universités et doyen de l'UFR Sciences Humaines de l'université de Perpignan, travaille sur l'histoire économique et sociale du Languedoc Roussillon.

### ***Abderahmen MOUMEN***

Docteur en Histoire, chercheur associé au Centre de Recherches Historiques sur les Sociétés Méditerranéennes, chargé de cours à l'université Lyon 22, chargé de mission pour les questions mémorielles liées à la guerre d'Algérie à l'ONAC/VG, travaille sur l'histoire des populations en Algérie, la Guerre d'Algérie et les mouvements migratoires entre l'Algérie et la France, et plus précisément les migrations d'ordre politique.

### ***Anne MUXEL***

Sociologue et directrice de recherches en science politique au CNRS, rattachée au CEVIPOF, Centre de recherches politiques de Sciences Po, spécialisée dans l'étude du rôle de la mémoire et de la transmission intergénérationnelle des comportements et des savoirs, elle travaille sur les attitudes et des comportements politiques, en privilégiant d'une part la sociologie électorale et d'autre part les phénomènes de socialisation politique, de transmission intergénérationnelle et de construction de la mémoire. Travaille également sur le rapport des jeunes à la politique. Ses travaux dans le champ de la sociologie politique s'attachent à la compréhension des formes du lien des individus à la politique : nouvelles formes d'expression et de participation politique, analyse du comportement électoral, significations de l'abstention. A également conduit de nombreuses recherches sur le rapport des jeunes à la politique, tant dans un cadre national que comparatif au niveau européen.

### ***Brigitte SION***

Docteur en Performance Studies de l'université de New York, enseignante, écrivain, traductrice, universitaire spécialiste des pratiques mémorielles, de la mémoire publique et de la mémoire post-génocidaire, notamment sur les commémorations et les réponses artistiques. Elle mène également des travaux sur le tourisme, les médias et la communication liés aux lieux de mémoire, (son dernier ouvrage porte sur le tourisme dans les lieux de mort de masse. Elle est chargée de mission à la fondation Rothschild Europe.

### ***Jacques WALTER***

Directeur du Centre de Recherche sur les médiations à l'Université de Lorraine, spécialisé sur la médiatisation des conflits et la médiation mémorielle, et sur la sociologie des pratiques

d'information et de communication. A travaillé sur les devenirs témoins des conflits des XXème et XXIème siècles, et est co-responsable de l'axe « Analyse qualitative des violences militantes et des processus de radicalisation » d'un projet sur les Violences et les radicalités militantes en France, soutenu par l'ANR.

### **Olivier ABEL**

Philosophe, professeur de philosophie et d'éthique à la faculté de théologie protestante de Montpellier. Auteur notamment de *Paul Ricoeur : la promesse et la règle* (Michalon, 1996), *De l'amour des ennemis, et autres méditations sur la guerre et la politique* (Albin Michel, 2002), *L'Europe et le destin de la démocratie*, avec Jean Matouk ( La Fenestrelle, 2019)

### **Thierry BAUBET**

Psychiatre, spécialiste de la question des traumatismes psychiques, directeur du service universitaire de psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent, psychiatrie générale et addictologie spécialisée de l'Hôpital Avicenne de Bobigny.

Responsable technique de programmes d'interventions de santé mentale destinés aux bébés, enfants et adolescents exposés aux violences à Médecins Sans Frontières : guerres, catastrophes naturelles, enfants en situation de rue ou d'institutionnalisation forcée.

Enseignant en psychiatrie et psychologie à l'Université Paris 13 et formateur sur la question des traumatismes : École Nationale de la Magistrature, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Conseils départementaux, Éducation Nationale..

Auteur notamment de : *Introduction aux aspects transculturels des schizophrénies*, avec Raphaël Delage (Lavoisier, 2019), *L'accueil médico-psychologique lors des situations d'accueil aéroportuaire de rescapés en grand nombre*, avec Agathe Benoit de Coignac, Héloïse Marichez, Hélène Romano (Dunod, 2013), *Aspect culturel du rapport à la mort*, avec Jeanne-Flore Rouchon (Dunod, 2015)

### **Laurence BERTRAND DORLÉAC**

Historienne de l'art, professeure d'histoire de l'art et responsable du séminaire de recherche « Arts et sociétés » à Sciences Po Paris, spécialiste de l'histoire politique et anthropologique de l'art, du monde de l'art et de son rapport à la politique, particulièrement durant les guerres.

Commissaire d'expositions : *L'art en guerre, France 1938-1947*, avec Jacqueline Munck (Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 2012), *Les désastres de la guerre, 1800-2014* (Louvre -Lens, 2014)

Autrice notamment de : *L'art de la défaite : 1940-1944* (Seuil, 1993), *L'ordre sauvage : violence, dépense et sacré dans l'art des années 1950-1960* (Gallimard, 2004)

### **Frank BURBAGE**

Docteur en philosophie, Inspecteur Général de philosophie de l'Éducation Nationale, du sport et de la recherche, ancien membre du comité de rédaction de la revue *Cahiers philosophiques*, ancien maître de conférences à l'école Polytechnique, co-fondateur de l'université populaire du 18<sup>ème</sup> arrondissement « Nous avons encore besoin des humanités »

Auteur notamment de *Philosophie du développement durable* (PUF, 2013)

### **Isabelle CHAUDIEU**

Neurobiologiste chargée de Recherche dans l'unité Inserm de Neuropsychiatrie, spécialisée dans les questions de gestion du stress aigu ou chronique ainsi que les questions du développement de troubles psychiatriques à la suite d'exposition à des événements de vie graves (ex: agressions, attentats terroristes, etc...). S'intéresse également aux différentes formes de résilience, mentales et somatiques.

Autrice notamment de : *Biologie du stress et conduites suicidaires*, avec Marie Laure Ancelin (Lavoisier, 2010)

### **Patrick DESBOIS**

Prêtre catholique, docteur honoris causa des universités de Jérusalem, New York, Winnipeg, président de Yahad In Unum, fondation qui rassemble des informations sur la Shoah par balles et collecte des témoignages sur les victimes, juifs et roms assassinés par les Einsatzgruppen et autres unités allemandes pendant la deuxième guerre mondiale, en Europe de l'Est ( 8000 témoignages récoltés et 2700 sites d'exécution identifiés en Ukraine, Biélorussie, Pologne, Moldavie, Roumanie, Slovaquie, Lettonie, Lituanie) et mène des actions pour récolter les preuves du génocide des yézidis par Daech et aider les survivantes à reconstruire leurs vies (centres d'accueil, aide psychologique, etc...)

Auteur notamment de : *Porteur de mémoires : sur les traces de la Shoah par balles* (Michel Lafon, 2007), *La fabrique des terroristes : dans les secrets de Daech* avec Costel Nastasie (Fayard, 2016), *Les larmes du passeur* (Editions du Rocher, 2020)

### **Benoît FALAIZE**

Docteur en histoire, chercheur à l'Institut National de Recherche Pédagogique, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, spécialiste de la didactique de l'histoire et de l'histoire de l'enseignement de l'histoire, des questions d'éducation civique et de citoyenneté, auteur d'une thèse sur *L'histoire de l'enseignement de l'Histoire à l'école élémentaire, de la Libération à nos jours*.

Auteur notamment de : *Territoires vivants de la République. Ce que peut l'école : réussir au-delà des préjugés* (La Découverte, 2018), *L'enseignement de l'histoire à l'épreuve du post-colonial. Entre histoire et mémoires* (dans « Ruptures post-coloniales », La Découverte, 2010)

### **Mohand HAMOUMOU**

Titulaire d'un master en psychologie, d'un master business school de ESSEC, docteur en sociologie (EHES), professeur de GRH et de droit du travail en écoles de gestion (Grenoble Ecole de Management, MIP/EDHEC, EM Lyon), responsable du Mastère spécialisé en RH pour les entreprises internationales Ancien maire de Volvic, ancien chef du personnel de l'usine Michelin de Golbey

Auteur notamment de : *Et ils sont devenus harkis* (Fayard, 1993), *Les harkis, une mémoire enfouie*, avec JJ Jordi (Autrement, 1999)

### **Thibault BOULVAIN**

Assistant Professor en histoire de l'art au Centre d'histoire de Sciences Po (CHSP). Spécialiste des représentations visuelles de la maladie dans l'histoire, membre du comité de pilotage du projet « Section Sexualités » (Musée national d'art moderne - Centre Georges Pompidou / École Universitaire de Recherche ArTeC - Université Paris 8 / Université Paris Lumières). Travaille actuellement sur la nature, les manifestations, les significations et les fonctions du rapport des artistes à la Méditerranée.

Auteur notamment de : *L'art en SIDA 1981-1997* (Les presses du réel- L'art en société, 2021)

### **Mathilde PETTE**

Maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Perpignan, membre du CRESEM, Vice-Présidente de l'Association Française de Sociologie, membre de l'Institut Convergences Migrations. Spécialiste en sociologie politique, sociologie du monde associatif, de l'engagement et du militantisme, des militantismes et mondes associatifs en faveur des étrangers et des migrants en France et aux frontières de l'UE, des oeuvres de secours et de l'engagement dans les camps d'internement au cours du XXe siècle.

Autrice notamment de : *S'engager pour les étrangers : les associations et les militants de la cause des étrangers dans le Nord de la France* et de *La jungle de Calais*, avec Michel Agier, Yasmine Bouagga, Maël Galisson, Cyrille Hanappe, Philippe Wannesson (Presses Universitaires de France, 2018), *Heurs et malheurs de la cause des migrants à Calais (1994-2016)* (La Découverte, 2019)

### **Philippe PIERRE**

Professeur de droit à la faculté de Droit et de Science Politique, Université de Rennes 1 : droit de la responsabilité civile, droit des assurances des personnes, spécialiste de la responsabilité et de l'indemnisation, notamment de la prise en charge des victimes du terrorisme, Vice-Doyen aux relations internationales, directeur de l'axe Responsabilité-Sécurité de l'IODE (UMR CNRS 6262), directeur du Diplôme Supérieur de Notariat

Auteur notamment de : *Victimes du terrorisme, la prise en charge*, avec D. Peschanski, Carine Klein-Peschanski, H. Cartron (Hermann, 2020)

### Anne SIMONIN

Directrice de recherche au CNRS, rattachée au Centre d'Études Sociologiques et Politiques Raymond Aron (CESPRA-EHESS). Spécialiste de l'histoire de la citoyenneté de 1789 à nos jours, en privilégiant la comparaison entre deux périodes, la Révolution française et les années quarante, afin d'inscrire le régime de Vichy dans une histoire longue, celle de la contre-révolution.

Ses travaux s'inscrivent aussi dans une perspective Droit et Littérature, avec une attention particulière à la littérature de la Résistance comme forme critique accomplie non seulement du droit mais des normes morales édictées par Vichy.

Ancienne directrice de la Maison Française d'Oxford (2021 2016)

Depuis 2017, supervise au Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) l'évaluation des unités relevant des Mondes Anciens et Contemporains.

Autrice notamment de : *La face cachée du Silence de la mer. Les refusés des Éditions de Minuit* in Julien Roumette (dir.), *Vivre avec le deuil de la Résistance* (« Littératures », n° 82, 2020 ) et *Un coup d'etat républicain : la journée du 31 mai-2 juin et la réécriture des procès-verbaux de la Convention* (« La Révolution française », n° 21, 2021)

### Bruno VARGAS

Historien, maître de conférences en civilisation espagnole au Centre Universitaire Champollion d'Albi, membre de l'équipe CNRS/FRAMESPA de l'université de Toulouse II Le Mirail. Spécialiste de l'histoire politique de l'Espagne du XXème siècle : Seconde république espagnole, exil politique de 1939, mouvement socialiste sous la dictature franquiste, transition espagnole. Membre fondateur du réseau européen EXILIO / Recherches sur les réfugiés et autres migrations avec les universités de Glamorgan et de Southampton (Royaume Uni) et d'Alicante (Espagne). Auteur notamment de : *Les Espagnols en France. Une vie au-delà des Pyrénées*, avec Didier Debord (Ed. de l'Attribut, 2010), *La Seconde République espagnole en exil en France /1939-1977* (Presses universitaires de Champollion, 2008), *Huit ans de République en Espagne. Entre réforme, guerre et révolution (1931 - 1939)*, avec Jean Pierre Amalric et Geneviève Dreyfus-Armand (PUM, 2018)

***Denis Peschanski explique que l'objectif avec ce nouveau Conseil Scientifique est de s'entourer de personnalités scientifiques qui rendent compte de la diversité des thématiques liées à l'histoire et au vécu des populations qui se sont succédées au MCR.***

***Il présente donc une pluridisciplinarité qui permettra de nouer des liens avec des laboratoires de recherche et les universités de la Région.***

***Agnès LANGEVINE s'interroge sur la manière dont les membres du CA peuvent s'approprier, découvrir les travaux du CS.***

***Agnès SAJALOLI et Denis PESCHANSKI détaillent ainsi les travaux du CS :***

***- la participation à la conception des animations des soirées de la programmation du MCR***

***- la mise à niveau du parcours scénographique dans l'exposition permanente avec l'ajout, dans le futur, des fonds Paul SENN et BARTOLI***

- participation aux Journées d'Etudes, même si celles-ci n'ont pas totalement trouvé leur public les années précédentes. Les nouveaux membres issus des universités devraient apporter leur expertise et leur réseau.
- la formation de l'équipe de médiation
- la participation à l'élaboration des contenus des visioguides et des contenus du projet Rivesaltes VR
- la participation aux projets d'action culturelle du MCR dont Jeunes et Citoyens
- la mise en place et le suivi de la bourse CIFRE
- l'expertise lors de la mise en place de la Commission Mémoire

*Ils ajoutent qu'il n'existe pas de groupe de travail formalisé.*

*O.ROMERO regrette qu'il n'y ait pas d'interaction directe entre les membres du CA et du CS.*

*Agnès SAJALOLI indique que le prochain CA sera organisé de manière concomitante avec le prochain CS.*

*Denis PESCHANSKI précise que la dimension « recherche de pointe » existe au sein du conseil mais que ce n'est pas l'essentiel de l'apport du CS au MCR.*

*Le CS assure l'interface entre les politiques mémorielles de la Région et du CD66 à travers le MCR et ainsi apporter l'expertise des membres du CS.*

*La qualité et l'expertise des personnalités des membres du CS est largement reconnue lors des soirées du MCR auxquels certains membres du CA ont pu participer.*

*Bernadette COSTASECA apporte l'information selon laquelle la newsletter ne lui parvient pas.*

*A.LANGEVINE demande à ce que soit vérifié la présence des élus du CA dans le listing de la newsletter.*

*Charles CHIVILO se demande si le CS avait pensé à interpellier les candidats à la présidentielle sur la nécessaire prise en compte les erreurs du passé.*

*D.PESCHANSKI précise qu'il faut faire attention à ne pas instrumentaliser le MCR ; une prise de parole du CS serait improductive si elle était inscrite dans le cadre de politiques locales ou nationales.*

➤ *adopté à l'unanimité*

## **EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes Conseil d'Administration du 21 DECEMBRE 2021**

### **Délibération 25/2021: vote du Budget Primitif 2022**

Considérant :

Le budget primitif 2022, dont la maquette officielle est jointe en annexe, est fidèle aux Orientations Budgétaires présentées le 18 novembre.

Toutes sections confondues, les masses budgétaires correspondent aux projections présentées (1.654.500 €) et se caractérisent par leur stabilité par rapport au budget primitif de l'année précédente (1.644.000 €).

Des ajustements ont toutefois été opérés entre sections pour garantir la plus grande sincérité comptable et affiner les prévisions.

- Section de fonctionnement

### Dépenses de fonctionnement

<b>011 - Charges à caractère général</b>	740 800 €
<b>012 - Charges de personnel, frais assimilés</b>	820 000 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	20 200 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 581 000 €</b>
<b>042 – Opération d'ordre transfert entre sections</b>	20 000 €
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>20 000 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 601 000 €</b>

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 1.601.000 €, en retrait par rapport au BP 2021 (1.624.000€) du fait du glissement de certaines dépenses en section d'investissement.

- Les charges de fonctionnement

Les dépenses réelles se ventilent entre trois chapitres budgétaires : les charges à caractère général, les dépenses de personnel et les autres charges de gestion courante. S'ajoutent à ces dépenses réelles, des dépenses d'ordre ne donnant pas lieu à décaissement comptable.

- Les charges à caractère général (chapitre 011)

D'un montant de 740.800 € ce chapitre globalise de multiples lignes comptables. Pour plus de clarté, il est proposé de le décomposer par grandes destinations de dépense.

a) Le bâtiment (308.500€)

- Les fluides (eau/énergie/carburant) = 125 000€
- L'entretien (prestation et fournitures) = 106 000€
- La maintenance = 45 000€
- La surveillance = 2 500€
- Les télécommunications = 20 000€
- Les petits matériels et fournitures diverses = 10 000€

b) La programmation scientifique et culturelle (186 000€)

- Les honoraires et prestations des intervenants = 55 000€
- Les dépenses de déplacement et d'hébergement des intervenants = 30 000€
- Réceptions = 20 000€
- Les prestations techniques externalisées (régie) = 15 000€
- Les locations de matériel = 10 000€
- Publications (catalogue exposition) = 30 000€

- Services extérieurs = 26 000€
- c) Les dépenses de communication (120.000 €)
- Les insertions = 70 000€
- Les publications et les supports de communication = 30 000€
- Les prestations (hébergement du site internet/...) = 20 000€
- d) Les services annexes (65.000 €)
- Le café (alimentation) = 15 000€
- La librairie = 50 000€
- e) Les charges de structure (61.300€)
- Assurance = 15 000€
- Fournitures administratives et frais d'affranchissements = 12 000€
- Location de véhicules = 4 500€
- Dépenses de formation = 5 000€
- Déplacement des agents = 15 000€
- Concours divers = 9 800€
- Les charges de personnel (820.000€)

a. Le personnel permanent ou sous contrat spécifique (alternance/Cifre)

<b>Intitulé du poste</b>	<b>Grade</b>	<b>Durée hebdo</b>
Directrice	Administrateur Hors classe - Contractuel	TC
Administrateur	Directeur territorial	TC
Responsable Communication	Attaché - Contractuel	TC
Responsable scientifique	Attaché - Contractuel	TC
Assistante de direction	Adjoint adm principal 1e classe	TC
Gestionnaire administrative et RH	Adjoint adm principal 1e classe	TC
Gestionnaire administrative et financière	Adjoint administratif	TC
Responsable Billetterie	Adjoint administratif	TC
Agent accueil	adjoint administratif contractuel	23H
Agent accueil	adjoint administratif contractuel	23H
Médiateur	adjoint administratif	TC
Médiateur	adjoint administratif	TC
Agent polyvalent - café	adjoint administratif	23H
Agent polyvalent - café	adjoint administratif	23H
Régisseur Technique	adjoint technique	TC
SSIAP	adjoint technique	TC
Chargée d'action culturelle	adjoint du patrimoine	TC
Médiateur	adjoint du patrimoine contractuel	TC
<i>Alternante Communication</i>	<i>Apprentissage</i>	
<i>Alternante Documentation</i>	<i>Apprentissage</i>	
<i>Doctorant en thèse</i>	<i>adj adm principal 2e classe contractuel</i>	

b. Les remplacements /renforts

Il est précisé que les charges de personnel exceptionnelles liées à la surveillance de l'exposition « Josep Bartoli, les couleurs de l'exil » (31.500€) et au remplacement d'agents absents (13.500€) seront inscrites au BS à l'occasion de la reprise du résultat, de même que les jours de CET de la Directrice de l'établissement qui auront été effectivement mobilisés durant la période de transition.

- Les autres charges de gestion courantes (20.200€)

Pour 20.000€, elles concernent le paiement des droits d'auteur et pour 200€, elles concernent la régularisation du PAS (Prélèvement A la Source).

- Les dépenses d'ordre (20.000€)

Comme toute collectivité publique, le Mémorial est appelé à provisionner chaque année les sommes nécessaires au renouvellement progressif des immobilisations qu'il a acquises (matériel de bureau, équipements numériques et informatiques,...). Cet effort ne se traduit pas par un décaissement d'argent mais s'apparente à une épargne obligatoire alimentant les ressources de la section d'investissement. Il s'élève à environ 20.000€.

- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement inscrites au BP 2022 sont stables en structure et en montant (1.601.000€) par rapport au budget précédent et aux projections du DOB.

<b>70 – Produits services, domaine et ventes diverses</b>	280 000 €
<b>74 – Dotations et Participations</b>	1 321 000 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 601 000 €</b>

Elles se décomposent en :

- Ressources propres provenant des recettes de billetterie (200.000 €) et produits des ventes du café (20.000€) et de la Librairie (60.000€)
- Contributions des membres fondateurs (1.130.000€), provenant respectivement de la Région (735.000€) et du Département (395.000€)
- Soutiens spécifiques de l'Etat (191.000€)

- **La section d'investissement**

La section d'investissement s'équilibre à un niveau plus élevé (53.500 €) que celui des exercices antérieurs en raison de l'inscription en recettes et en dépenses des crédits liés à la conception et la fabrication de l'exposition itinérante consacrée à la place des œuvres de secours durant la première période de fonctionnement du camp.

Appelée à circuler durant plusieurs années et à intégrer le patrimoine de l'établissement, cette exposition constitue une immobilisation corporelle qu'il convient comptablement d'intégrer en section d'investissement.

Au-delà du respect de l'orthodoxie comptable, cette inscription en investissement permettra au Mémorial d'émarger dans 2 ans au Fonds de Compensation de la TVA (subvention d'équipement versée par l'Etat aux collectivités locales et leurs établissements pour compenser une partie de la TVA ayant grevé leur investissement ou les dépenses d'entretien de leurs biens immobiliers) et de récupérer 16% des sommes investies.

S'agissant précisément du FCTVA, les crédits de recettes relatifs aux dépenses éligibles mandatées en 2020 sont également inscrits au Budget Primitif 2022. Ils complètent les recettes d'amortissement et contribueront à l'effort d'équipement des services ou de renouvellement du parc de matériel muséographique. Des démarches seront par ailleurs engagées pour solliciter le versement du FCTVA afférent aux exercices 2017, 2018 et 2019, ces exercices n'étant pas encore couverts par la déchéance quadriennale.

### Dépenses d'investissement

<b>20 – Immobilisations incorporelles</b>	5 000 €
<b>21 – Immobilisations corporelles</b>	48 500 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>53 500 €</b>

### Recettes d'investissement

<b>10 – FCTVA</b>	8 300 €
<b>13 – Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables</b>	25 200 €
<b>040 – Opération d'ordre transfert entre sections</b>	20 000 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>53 500 €</b>

***En raison des mesures exceptionnelles qui s'appliquent dans le cadre de la crise sanitaire et en période d'urgence sanitaire, le conseil d'administration s'est tenu en visioconférence pour une partie de ces membres selon les modalités adoptées par délibération n°01/2020 du 8 juillet 2020.***

***Des membres du conseil d'administration, pour ce motif, n'ont pu signer l'arrêté des signatures habituellement lié à la présente délibération.***

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- De voter le budget primitif 2022 tel que présenté ci-dessus et détaillé dans la maquette jointe en annexe

La mise en place d'un abri-bus sur le parking du MCR devrait étudier ainsi que la mise en place d'une desserte supplémentaire pour le MCR.

➤ ***adopté à l'unanimité***

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 21 DECEMBRE 2021**

**Délibération 26/2021 : Adhésion du Mémorial du Camp de Rivesaltes au dispositif  
« Pass Culture »**

Considérant :

Le « *Pass Culture* » est un dispositif mis en place par le ministère de la Culture, qui se présente sous la forme d'une application mobile géolocalisée et répond aux pratiques sociales et de consommation des nouvelles générations.

Il fait le pari de construire un accès privilégié à ces nouveaux publics, pour leur proposer les parcours culturels les plus variés et encourager les jeunes à développer leur goût pour la culture et diversifier leurs expériences artistiques.

Doté d'un crédit individuel (300€ pour les jeunes âgés de 18 ans, de 30€ pour les jeunes de 16 et 17 ans, de 20 € pour les jeunes de 15 ans), le *pass Culture* comportera également à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 une part collective.

Cette **part collective** sera allouée aux établissements scolaires pour permettre des sorties culturelles (musées, spectacles vivants, séances de cinéma, découverte de métier d'art...) :

- 25 € par élève de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ;
- 30 € par élève de CAP et de seconde ;
- 20 € par élève de première et terminale.

L'objectif de cette nouveauté est de permettre une sensibilisation culturelle par l'intermédiaire des professeurs et de garantir un égal accès aux élèves d'un même niveau scolaire aux activités artistiques et culturelles.

Lieu de formation des jeunes à une citoyenneté éclairée, le Mémorial du camp de Rivesaltes souhaite s'emparer des potentialités d'élargissement de son public que recèle le Passe culture en s'appuyant sur sa puissance de communication et sur les facilités d'accès aux services culturels qu'il ouvre.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- D'approuver l'adhésion du mémorial au dispositif « pass culture »
- De proposer la commercialisation sur cette plateforme des tarifs individuels applicables aux jeunes de 18 ans (gratuité pour les mineurs) et des tarifs de groupe (visites /ateliers) applicables aux établissements scolaires
- D'autoriser la Directrice ou son représentant à signer la convention de partenariat avec la SAS pass culture

***Pascal Humbert précise que le passe culture favorisera l'accès à la culture pour le public jeune que le MCR souhaite précisément toucher et facilitera encore d'avantage la fréquentation du public scolaire ( collèges/lycées).***

***En 2022, le passe culture sera structuré en 2 parts :***

- ***une part individuelle « jeunes » pour les 15-18 ans dotée de 300€/jeune***
- ***une part collective pour financer des déplacements en bus pour aller dans des établissements culturels.***

➤ ***adopté à l'unanimité***

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 21 DECEMBRE 2021**

**Délibération 27/2021 : Monétisation du Compte Epargne Temps de la Directrice du  
MCR. Organisation de l'intérim de la Direction.**

Considérant :

Le mandat de la directrice actuelle de l'EPCC arrive à son terme le 13 avril 2022.

Compte tenu des droits à congés de l'intéressée et du Compte Epargne Temps (CET) qu'elle a pu constituer, la Directrice quittera ses fonctions le 20 janvier prochain.

A compter de cette date, une organisation intérimaire collégiale de l'établissement sera mise en place dans l'attente de la prise de fonction du prochain Directeur ou de la prochaine Directrice qui interviendra en mai ou en juin 2022.

Coordonnée par l'administrateur qui dispose des délégations de signature nécessaires, cette organisation collégiale s'appuiera :

- sur la responsable de la communication pour les volets liés aux relations publiques et à l'évènementiel, à la valorisation des actions menées par le Mémorial
- sur le responsable technique pour les volets liés à la conduite technique de l'équipement, à la sécurité et la santé des usagers et du personnel
- sur la responsable scientifique pour les questions liées à la mise en œuvre du projet scientifique de l'établissement, aux éditions, aux relations avec le Conseil scientifique ou la commission mémoire, aux relations avec les partenaires académiques et universitaires et internationaux
- sur l'administrateur de l'établissement pour les questions liées aux finances, aux ressources humaines, au fonctionnement institutionnel et aux relations avec les tutelles administratives.

Pour faciliter la période de transition de Direction au sein du Mémorial, la Directrice accepte d'être ponctuellement mobilisée pour le suivi de la programmation et la création de ressources programmatiques mobilisables par la personne qui lui succédera ainsi que pour la mise en relation avec les partenaires extérieurs et institutionnels.

En contrepartie du temps consacré à cette transition, il est proposé d'indemniser les journées de CET correspondant à cet engagement conformément aux dispositions et au barème fixé par la réglementation.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration :

- DECIDE D'AUTORISER la monétisation des jours de CET de la Directrice de l'EPCC ponctuellement mobilisés pour faciliter la période de transition conformément au barème en vigueur
- APPROUVE l'organisation intérimaire de l'établissement durant la période de transition de la Direction

**Le départ effectif d'Agnès SAJALOLI interviendra le 20/01/2022.**

**Une organisation intérimaire dirigée par Pascal HUMBERT et les responsables de service du MCR sera mise en place.**

**Il est intéressant que A.SAJALOLI puisse être sollicitée ponctuellement pour la programmation et le tuilage avec la nouvelle direction, d'où cette proposition d'une monétisation des jours travaillés.**

**Agnès LANGEVINE remercie A.SAJALOLI de mettre à disposition du MCR son temps et son énergie pour mener la transition avec la nouvelle direction.**

➤ **adopté à l'unanimité**

## **Informations diverses**

- Information sur l'avancement de la procédure de recrutement de la nouvelle direction  
une certaine confidentialité est attachée à la procédure de recrutement , ainsi il n'est pas possible de citer nommément les 4 candidats qui ont été retenus pour le 2° tour de jury prévue le 10/02/22.

Les 4 candidats retenus vont avoir 30 jours pour présenter un dossier concernant leur projet pour le MCR.

Après le 2° tour de jury, une proposition sera faite aux membres du CA.

Une prise de poste début mai pourrait être envisagée selon le statut de la personne recrutée.

- Point d'information sur la fréquentation du Mémorial

Octobre :

Tout public : 4076

Scolaires : 642

Novembre

Tout public : 3126

Scolaires : 459

Décembre

Tout public ( au 19/12/21) : 1927

**Agnès LANGEVINE s'interroge d'un éventuel impact du pass vaccinal sur l'équipe du MCR.**

**P.HUMBERT précise que les contraintes initiales du pass sanitaire avaient conduit la quasi totalité de l'équipe à être vaccinés des 2 doses ; ce pass sanitaire devra être mis à jour avec la 3° dose.**

- Eléments supplémentaires de programmation (sous réserve)

a/Jane BIRKIN ne pourra pas venir à Rivesaltes, elle sera remplacée par Anne ALVARO

b/Dans le cadre de sortie de résidence de Paul MORIN, il existe un sérieux doute quant à la représentation du spectacle TLETA.

Cette représentation pourrait être remplacée par la venue de Dominique CABRERA , réalisatrice qui avait bénéficié d'une résidence au MCR en 2019 pour la préparation d'un de ses films :

1/Le 17 mars, une lecture de textes/ témoignages de harkis

2/ en juin, une présentation de la maquette de son film dont la sortie est envisagée en novembre dans le cadre d' Ecrans/Mémoires

- Fermeture exceptionnelle du dimanche 2.01.2022

cette date du 2/01/22 se trouve entre la fermeture programmée du 1/01 et la fermeture saisonnière du lundi , soit le 3/01.

La séance est close à 11H00.

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes**

**Procès-verbal du  
Conseil d'Administration  
Du JEUDI 18 NOVEMBRE 2021**

**Au Mémorial du Camp de Rivesaltes**

**Etaient présents :**

**Présents**

**Pour le Conseil Régional**

AGNES LANGEVINE  
ELIANE JARYCKI  
LAURENCE FRANCOIS  
OLIVIER ROMERO  
PATRICK CASES

**Pour le Conseil Départemental**

HERMELINE MALHERBE  
CHARLES CHIVILO

**Personne qualifiée**

GENEVIEVE ERRAMUZPE (visioconférence)  
ISABEL ALTADILL CHICHET

**Représentant du personnel**

LAURA JORNET

**CONSEIL SCIENTIFIQUE** (visioconférence)

DENIS PESCHANSKI

**DILCRAH** (visioconférence)

Elise FAJGELES

**Excusés**

CAROLÉ DELGA  
ANNE LAUVERGEON  
JEAN CLAUDE GAYSSOT  
SERGE KLARSFELD  
JEAN JACQUES LOPEZ  
SOPHIE ELIZEON  
CHRISTOPHE MANAS

**Etaient invités :**

Agnès SAJALOLI  
Carole MARTINEZ  
Pascal HUMBERT  
Mélodie CHIBATTE  
Stéphanie GRILLET

***En ouverture de séance, la Présidente de séance, propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance du jour.***

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du jour**

- ***adopté à l'unanimité***

**Adoption du Procès- Verbal du Conseil d'Administration du 15 OCTOBRE 2021**

- ***adopté à l'unanimité***

## Installation des Personnalités qualifiées désignées par le Conseil départemental

*Cette information ne nécessite pas de délibération.*

*Pour le Département, sont renouvelées en tant que personnalité qualifiée :*

*- Isabel ALTADILL CHICHET*

*- Bernadette COSTASECA*

*Pour la Région, le renouvellement ou la modification des personnalités qualifiées représentant la Région au sein du CA de l'EPCC seront évoquées à la CP de Décembre ; l'information aux membres du CA se fera donc lors du prochain CA qui devra intervenir courant Décembre.*

### EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes Conseil d'Administration du 18 NOVEMBRE 2021

#### Délibération 17/2021 : Délégations de l'assemblée délibérante à la Directrice

Considérant :

Le Conseil d'Administration doit statuer sur la désignation des catégories de contrats, conventions et transactions dont le Conseil d'Administration délègue la signature à la Directrice

Le Conseil d'Administration décide :

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Le Conseil d'Administration décide :

- De donner délégation de signature à Mme la Directrice de l'EPCC MCR pour :

- procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus au budget de l'E.P.C.C., et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1 du code général des collectivités territoriales (dépôts des fonds au trésor), sous réserve des dispositions du (c) de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires.

- procéder à la réalisation des opérations de crédit à court terme (lignes de trésorerie) pour couvrir des besoins temporaires de trésorerie de l'établissement.

- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur au seuil défini par l'article 28 III du code des marchés publics ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5%, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

- passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.

- fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.

- intenter au nom de l'EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes les actions en justice ou défendre l'EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes dans toutes les actions intentées contre lui

- signer les conventions nécessaires à l'établissement des emplois aidés (Emploi avenir, CUI-CAE...) tels que les Cerfa .

- signer les conventions de partenariat avec les établissements scolaires et d'enseignement supérieur

- signer des conventions avec d'autres établissements, organismes, ainsi que des structures nationales et internationales ayant des intérêts communs

- effectuer toutes demandes de subventions dans le cadre des projets artistiques, culturels et scientifiques relevant de l'EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes

- signer tous les actes et /ou documents relatif à une donation et/ou legs qui serait accepté par le Conseil d'Administration de l'EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes.
  - signer les actes arrêtés de mise en congés de maladie des agents de la structure
  - signer les arrêtés d'avancement de grade et/ou d'échelon des agents de la structure
  - signer les arrêtés de nomination des régisseurs titulaires ou suppléants des régies de l'EPCC après information préalable des membres du Conseil d'Administration

➤ **adopté à l'unanimité**

***Il s'agit là d'une délégation de compétences, de pouvoirs décisionnels de l'assemblée délibérante à la Directrice pour permettre un fonctionnement fluide et réactif de la structure. Cette délégation devra être revotée lors de la nomination du nouveau Directeur ou de la nouvelle directrice.***

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 18 NOVEMBRE 2021**

**Délibération 18/2021 : Election de la CAO**

Considérant :

Suite à la nomination de nouveaux membres au sein du Conseil d'Administration de l'EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes, il convient donc d'élire au scrutin de liste les 5 nouveaux membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres de l'EPCC Mémorial du camp de Rivesaltes.

La CAO pourra faire appel au concours d'agents de l'établissement compétents dans la matière qui fait l'objet de la consultation ou en matière de marchés publics.

Présidée par la Directrice, représentante légale de l'établissement ou son représentant.e, cette commission est appelée à attribuer les marchés formalisés excédant les seuils réglementaires.

Il est proposé au

Conseil d'Administration :

- D'élire les membres titulaires et les membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres de l'EPCC Mémorial du camp de Rivesaltes :

Membres Titulaires :  
Agnès LANGEVINE  
Christophe MANAS  
Patrick CASES  
Hermeline MALHERBE  
Charles CHIVILO

Membres suppléants :  
Julien BARAILLE  
Laurence FRANCOIS  
Olivier ROMERO  
Remi LACAPERE  
Marie Edith PERAL

➤ **adopté à l'unanimité**

***La CAO ne sera pas mobilisée de façon récurrente mais de manière très ponctuelle en cas de besoin ; les réunions seront programmées, dans la mesure du possible, avant les CA***

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 18 NOVEMBRE 2021**

**Délibération 19/2021 : Modification du tableau des effectifs concernant le poste de chargé d'action culturelle**

Considérant

Conformément au contrat d'objectifs et de moyens 2019-2022 conclu avec les membres fondateurs, il apparaît nécessaire de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint du patrimoine permanent à temps non complet (19 heures hebdomadaires) en charge de la coordination culturelle des projets à rayonnement territorial en raison d'un accroissement d'activités lié à la mise en œuvre des priorités fixées à l'EPCC pour bâtir une citoyenneté éclairée et inclusive (concours d'écriture, élargissement du réseau terre de mémoire,...)

Il vous est proposé d'adopter le projet de d'adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Le Conseil d'Administration décide :

- de la suppression, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 d'un emploi permanent à temps non complet (à 19 heures hebdomadaires) d'adjoint du patrimoine.
- de créer à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps complet (à 35 heures hebdomadaires) d'adjoint du patrimoine,
- D'inscrire au budget 2022 les crédits correspondants.

➤ ***adopté à l'unanimité***

***Ce poste est axée principalement sur de l'action culturelle à l'échelle du territoire de la région autour de 4 grands projets :***

- les salons de lecture en HLM***
- la diffusion de l'outil pédagogique « figures libres »***
- Jeunes et Citoyens***
- Terre de Mémoires***

***Auxquels viennent désormais se rajouter :***

- Le concours d'écriture***
- La mise en œuvre du PDEAC***
- La coordination du Mémorial Itinérant***

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 18 NOVEMBRE 2021**

**Délibération 20/ 2021: Débat d'Orientations Budgétaires 2022**

Considérant :

L'élaboration proprement dite d'un budget primitif doit être précédée d'une phase préalable constituée par le Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B)

Le D.O.B ne constitue pas un acte budgétaire au sens d'une autorisation d'engager des dépenses ou de percevoir des recettes. Il peut être éclairé par des informations sur la situation financière de l'établissement et sur ses perspectives d'évolution.

Le D.O.B doit aboutir à la définition des priorités et a pour objectif de fournir les indications générales selon lesquelles sera préparé le budget primitif.

Le Conseil d'Administration a débattu des orientations budgétaires dont le rapport de présentation est joint en annexe.

**Rapport d'Orientations Budgétaires 2022  
EPCC du Mémorial du camp de Rivesaltes**

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de l'établissement.

Il améliore l'information transmise à l'assemblée délibérante et donne aux membres du Conseil d'administration la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de l'EPCC. Il doit se concevoir comme un outil de communication financière associant l'ensemble des membres du CA.

Nécessairement marqué par les incidences de la crise sanitaire, le débat de cette année intervient également au moment où un nouveau mandat démarre pour les conseiller.e.s d'administration et il s'inscrit au cœur d'une période de transition induite par le renouvellement de la Direction du Mémorial.

S'adossant à une présentation de la situation financière de l'établissement (première partie), le DOB visera à poser le contexte dans lequel sera adopté le budget 2022 mais également à dresser les perspectives financières du Mémorial à horizon 2024. Dans cette optique, il dialoguera avec le Contrat d'objectifs et de moyens 2019-2022 conclu avec les membres fondateurs et l'audit réalisé par la Direction du contrôle de gestion de la région en juin 2020 (deuxième partie).

## Première partie : la bonne situation financière de l'établissement (2016-2021)

### I. Des charges de fonctionnement qui traduisent la montée en puissance de l'équipement et le rythme de son activité

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Projections 2021
Charges à caractère général	814 064,40 €	743 522,62 €	859 583,00 €	861 454,00 €	747 447,00 €	757 500,00 €
Charges de personnel	633 112,77 €	709 920,25 €	739 915,00 €	752 045,00 €	695 342,00 €	820 000,00 €
Autres charges (y compris amorti)	27 902,00 €	141 143,87 €	21 571,00 €	38 113,00 €	14 473,00 €	15 000,00 €
<b>Dépenses totales</b>	<b>1 475 079,17 €</b>	<b>1 594 586,74 €</b>	<b>1 621 069,00 €</b>	<b>1 651 612,00 €</b>	<b>1 457 262,00 €</b>	<b>1 592 500,00 €</b>

#### A. La croissance des charges de personnel : la montée en puissance de l'établissement

La période d'analyse retenue (2016-2021) correspond à la période de structuration du Mémorial et d'adaptation progressive de son organisation administrative et technique aux enjeux des projets et aux objectifs ambitieux qui lui sont assignés par les membres fondateurs.

Non seulement l'équipe s'étoffe (passage 10 ETP en 2016 à 16 ETP en 2021), mais elle s'organise progressivement autour de pôles fonctionnels (administration générale/ direction technique/communication-relations publiques et au public/ direction scientifique, médiation et action culturelle) pilotés par un encadrement intermédiaire qui repositionne l'équipe de direction à sa juste place.

S'ensuit fort logiquement une croissance importante des charges de personnel qui passent de 633.000 € en 2016 à 820.000 € en 2021.

#### B. L'évolution en dent de scie des charges à caractère général

Le chapitre budgétaire 011 qui regroupe l'essentiel des dépenses autres que les charges de personnel (dépenses de fluide, de maintenance, de transport, de communication, honoraires des intervenants, ...) se caractérise sur la période par des tendances contrastées en fonction de la typologie des destinations de dépenses :

1. Des charges techniques d'exploitation du bâtiment raisonnables et sous contrôle  
Profitant d'un bâtiment neuf, d'une gestion technique quotidienne rigoureuse et d'une politique d'achat public efficace (adhésion à des groupements de commande) ou de mutualisations opportunes avec le Conseil départemental des Pyrénées Orientales, le Mémorial est parvenu à contenir les charges techniques d'exploitation du bâtiment sous la barre des 250.000 €, soit 15% des charges globales de fonctionnement.
2. Une programmation scientifique et culturelle impactée par des expositions temporaires de premier plan :  
Peu rigides sur plan structurel, les dépenses liées à la programmation scientifique, artistique ou culturelle sont naturellement fonction du niveau d'activité de l'établissement que celui-ci soit impacté à la baisse par les conséquences de la crise sanitaire ou, au contraire, à la hausse du fait de la production et de la promotion d'événements d'envergure :

- Exposition Paul Senn et participation au 80<sup>ème</sup> anniversaire de la « retirada » en 2019
- Exposition Bartoli en 2021 (260.000€ intégrant les frais liés à l'organisation et la formalisation de la donation).

En marge de ces évènements majeurs, le Mémorial consacre en moyenne chaque année 200 à 250.000 € pour sa programmation scientifique (journées d'étude/éditions/missions, etc.) et culturelle dans et hors les murs (résidences d'artistes, conférences, spectacles, concerts, lecture, expositions temporaires ou itinérantes, formation, concours d'écriture, etc) et 120.000 € à la promotion de ses activités et actualités.

3. Des contributions à des projets non directement portés par le MCR mais concourant à la réalisation de son objet social

L'évolution du chapitre 011 est également impacté sur la période par la participation du mémorial au financement du projet de film Josep en 2018 pour une première tranche de 140.000 € puis en 2019 pour le solde, à hauteur de 60.910 €.

## II. Des ressources peu dynamiques, mais solides

### A. Le pacte coopératif statutaire : une solide garantie pour l'établissement

L'essentiel des ressources de l'établissement provient des contributions de ses deux membres fondateurs. Sur une année de référence (2019), le montant des contributions des collectivités fondatrices correspond à plus de 70% des recettes totales de fonctionnement de l'établissement. Si l'on ajoute à ces contributions, le soutien constant de l'Etat au travers des subventions allouées par la Dilcrah et la Dpma, le financement du Mémorial repose à plus de 80% sur des subventions publiques.

En période de crise, cette structure de financement constitue une précieuse garantie de stabilité, d'autant qu'elle s'appuie sur une clé de répartition et un montant minimum gravés dans les statuts.

### B. L'évolution des ressources propres : une dynamique interrompue par la crise sanitaire

Les ressources propres de l'établissement sont constituées par les recettes de billetterie, les ventes d'ouvrages de la librairie et les recettes du café.

Oscillant entre 230.000 et 300.000 € durant les 3 premières années pleines d'exploitation de l'équipement, le niveau du produit des ventes a logiquement accompagné le reflux de l'activité de l'établissement, en accusant un recul de moitié en 2020 en raison de la crise sanitaire.

## III. Un niveau de réserves qui permet de préparer sereinement l'avenir

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Projections 2021
Résultat de l'exercice	354 223,01 €	18 530,85 €	-50 393,00 €	-42 016,00 €	-13 493,00 €	-133 500,00 €
Résultat cumulé (réserves)	845 489,07 €	863 849,79 €	810 156,00 €	768 140,00 €	754 647,00 €	621 147,00 €

Dimensionnées au démarrage de l'activité au niveau des besoins courant de l'établissement en année pleine, les contributions des collectivités fondatrices ont permis de constituer un

niveau de réserves important, amplifié en 2016 par les bons chiffres de fréquentation liés à l'ouverture de l'équipement, qui a pu atteindre 863.850 € en 2017.

Mobilisée depuis 2018, cette épargne a permis d'accompagner la montée en puissance de l'établissement, de contribuer à la dynamique impulsée par les collectivités régionale et départementale dans le cadre de leur politique mémorielle (80 ans de la « Retirada ») et de faciliter la concrétisation de projets d'envergure (soutien à la production du film d'animation Josep/organisation de la donation Bartoli et de l'exposition qui lui est consacrée).

Estimée à hauteur de 621 147,00 € au 31.12.2021, le niveau de réserve reste confortable et permet d'achever la phase de structuration de l'équipement dans de bonnes conditions, tout en se projetant dans la prochaine étape du Mémorial avec une relative sérénité.

## **Deuxième partie : quelles orientations financières à moyen termes (2022-2024) ?**

### **I. Les perspectives pour l'exercice 2022**

L'année 2022 constitue la dernière année du contrat d'objectifs et de moyens conclu avec les collectivités fondatrices de l'EPCC à la suite du renouvellement de la directrice de l'établissement.

C'est également une année de transition avec le recrutement d'une nouvelle direction au printemps 2022 qui impliquera, par voie de conséquence, des ajustements en cours d'exercice pour intégrer les éléments de programmation et les orientations de gestion qui s'ensuivront.

Dans ce contexte particulier, les orientations budgétaires pour 2022 incarnent tout à la fois une forme de stabilité tout en ménageant une place à l'adaptabilité.

#### **A. En matière de charges, 2022 se caractérise par des tendances contrastées**

##### **1. Des charges d'exploitation stables**

Au stade du budget primitif, les charges d'exploitation courantes se présenteront à niveau équivalent à celui voté l'an passé (370.000€). Une très légère augmentation (7.000€) sera proposée pour faire à l'évolution des primes d'assurances et des services extérieurs.

##### **2. Des charges de personnel en progression**

Conformément aux prévisions de l'audit conduit par la Région en 2020, les charges de personnel poursuivront leur progression en 2022 et devraient atteindre 866.000€ (820.000 € en 2021). Ce montant intègre 45.000€ de charges exceptionnelles qu'il sera proposé de couvrir en cours d'exercice par une reprise sur les réserves (cf. infra).

##### **3. La programmation scientifique et culturelle et la politique de communication maintenues dans leur périmètre budgétaire habituel au stade du BP**

Une enveloppe de crédits de 120.000 € sera proposée au BP à l'assemblée pour accompagner la politique de communication et de relations publiques de l'établissement.

Parallèlement 231.000 € seront proposés au BP pour la mise en œuvre :

- Des objectifs scientifiques de la Convention d'objectifs et de moyens qui positionne le Mémorial comme un lieu de référence scientifique de la question migratoire et de l'exclusion et lui confie le soin de produire de nouveaux savoirs spécifiques à l'histoire du camp, de s'affirmer comme un centre de ressources pour la communauté universitaire et de rayonner au niveau national et international. En 2022, 40.000 € seront inscrits pour financer des journées d'études et un colloque international.
  
- La mise en œuvre des objectifs culturels/artistiques fixés par la convention d'objectifs et de moyens positionnant le Mémorial comme un lieu qui participe à bâtir une citoyenneté éclairée et inclusive qui se déclinera au travers de :
  - La programmation culturelle du premier semestre (17.500€)
  - La programmation culturelle du second semestre (estimée sur la base des pratiques actuelles à 65.000€)
  - Les projets d'action culturelle dans et hors les murs (44.500€) : Terre de mémoire, concours d'écritures, projets jeunes et citoyens le plan départemental d'éducation artistique et culturelle,...
  
- 4. La réinscription des crédits nécessaires au fonctionnement du café (15.000€) et de la librairie (55.000€)
- 5. Sur le plan des dépenses d'ordre, 20.000 € seront proposés pour couvrir l'effort d'amortissement des immobilisations de l'établissement.

Globalement, les inscriptions de dépenses au Budget primitif se présenteront à un niveau équivalent à celui de l'an passé (1.626.000 €)

## **B. En matière de recettes, la stabilité est de mise (1.626.000 €)**

Les dépenses courantes prévues au stade du Budget Primitif pourront être couvertes par la mobilisation des ressources habituelles de l'établissement :

- Les contributions statutaires des membres fondateurs (1.130.000€)
- Les soutiens spécifiques alloués par l'Etat (175.000€) et l'Union Européenne pour le projet « mémorial itinérant » (25.000€)
- Les aides perçues au titre du contrat CIFRE
- Les ressources propres estimées à hauteur des encaissements perçus en 2019 (280.000€). Prudentes pour un exercice normal, ces prévisions de recettes n'intègrent pas les conséquences d'une éventuelle nouvelle dégradation de la situation sanitaire.

## **C. La nécessaire mobilisation des réserves au stade du budget supplémentaire**

Si l'établissement a encore la capacité de faire face à ses dépenses récurrentes par ses ressources courantes, il n'est pour l'heure pas encore en mesure de dégager des marges lui permettant de répondre à des besoins exceptionnels ou porter des projets spécifiques.

Conformément à la trajectoire financière tracée par l'audit de la Région en juin 2020, le Mémorial sera ainsi conduit, à l'issue du vote du compte administratif, de mobiliser ses réserves pour financer des dépenses de personnel exceptionnelles (31.500 € pour la surveillance de l'exposition Bartoli jusqu'en septembre 2022/ 13.500€ pour d'éventuels remplacements) et enclencher la première tranche d'un programme pluriannuel de grosse maintenance du bâtiment (entretien du parquet).

Au regard du niveau des réserves, la reprise pourra être étendue à :

- L'accompagnement de la « seconde vie » de l'exposition Bartoli en fonction des pistes de partenariats qui auront pu être identifiées au niveau national ou international
- L'intégration des orientations du projet scientifique et culturels porté par la nouvelle direction

## II. Les perspectives à horizon 2024

### A. Des facteurs de risques de dégradation de la situation financière...

La projection financière établie par la Direction du contrôle de gestion et de des audits du Conseil régional mettait en évidence le risque de dégradation de la situation financière de l'établissement à horizon 2024, dans l'hypothèse d'un renforcement des effectifs de la structure et d'accroissement de ses charges générales qui ne s'accompagnerait pas d'une progression de ses ressources courantes. Ce décrochage entre les charges et les recettes, ou « effet de ciseaux », conduirait à l'épuisement rapide des réserves du MCR.

<b>Rappel des projections de l'audit régional</b>		
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Charges générales	807 203,00 €	817 703,00 €
Charges de personnel	861 742,00 €	882 373,00 €
Autres charges (y compris amorti)	107 297,00 €	108 297,00 €
<b>Dépenses totales</b>	<b>1 776 242,00 €</b>	<b>1 808 373,00 €</b>
<b>Recettes de fonctionnement</b>		
	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Contribution de la Région	735 000,00 €	735 000,00 €
Contribution du Département	395 000,00 €	395 000,00 €
Etat (Dilcra DPMA)	175 000,00 €	175 000,00 €
Autres subventions	59 000,00 €	59 000,00 €
Ressources propres	285 000,00 €	290 000,00 €
<b>Recettes totales</b>	<b>1 649 000,00 €</b>	<b>1 654 000,00 €</b>
<b>Evolution du résultat</b>		
	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Résultat de l'exercice	-127 242,00 €	-154 373,00 €
Résultat cumulé (réserves)	430 918,00 €	276 545,00 €

Cette mise en garde implique l'élaboration d'une stratégie financière qui pourra se structurer autour de la diversification des ressources de l'établissement et de la poursuite de l'optimisation de son organisation pour permettre au mémorial de continuer d'assumer son train de vie ordinaire grâce à ses ressources courantes.

## **B. ... qui appelle une réponse adaptée sur le plan des ressources et des dépenses**

La période 2022-2024 doit ainsi être mise à profit pour enclencher une dynamique de progression des ressources propres de l'établissement qui permette de ne pas mobiliser davantage les contributeurs, tout en intégrant de nouvelles charges liées notamment à la progression de carrière des agents (GVT), au « vieillissement » du bâtiment, à la maturité de l'établissement (gestion de ses archives intermédiaires et définitives) ou à l'évolution des contraintes réglementaires (mise en conformité vis-à-vis des exigences du Règlement européen sur la protection des données).

Cette politique volontariste d'accroissement des recettes pourra s'appuyer sur :

- La dynamique impulsée par la donation Bartoli et l'exposition qui s'en est suivie, en exploitant les différents leviers permettant de faire progresser le volume des entrées payantes
- Une stratégie active de promotion du mécénat, jusqu'alors freinée par les difficultés rencontrées dans l'activation du fonds de dotation constitué à l'occasion de la création de l'établissement. Une première campagne de levée de fonds pourrait être organisée sans attendre l'arbitrage final sur l'avenir du fonds de dotation.
- Une mobilisation accrue des dispositifs spécifiques de soutien nationaux et internationaux.

Pour être totalement efficace, l'action portée sur les recettes devra s'accompagner de la poursuite des efforts d'optimisation de l'organisation de l'établissement.

Pourront notamment être engagées :

- Une réflexion sur l'amplitude d'ouverture de l'équipement et la mise en adéquation optimale des ressources humaines dont dispose le mémorial (en termes d'accueil billetterie et café /de conduite technique/de sécurité) et des rythmes de fréquentation observées depuis la mise en service du Mémorial. Au-delà des sources éventuelles d'économies sur les prestations extérieures / heures supplémentaires ou remplacements, cette réflexion pourra intégrer les besoins « de fermeture technique du bâtiment» pour y programmer les opérations de maintenance
- L'exploration de nouvelles pistes de mutualisation et de partage de coûts avec d'autres structures locales, nationales ou internationales, telle que celle qui sera mise en œuvre en 2022 avec la fondation Yahad In Unum pour l'organisation d'un colloque scientifique international
- La renégociation de certains contrats coûteux, tel que le contrat d'assurance statutaire du personnel (35.000€)
- La mise en place, en lien avec la Région propriétaire, d'un programme pluriannuel de remplacement des équipements techniques pour limiter les opérations de maintenance curative et profiter des meilleures performances économiques et écologiques du matériel actuel.

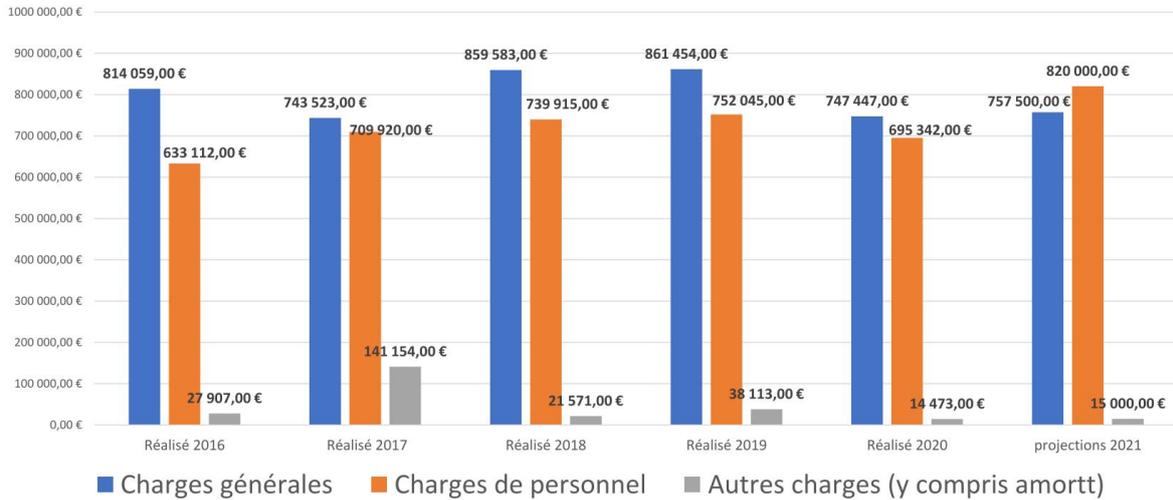
# Orientations Budgétaires

2022

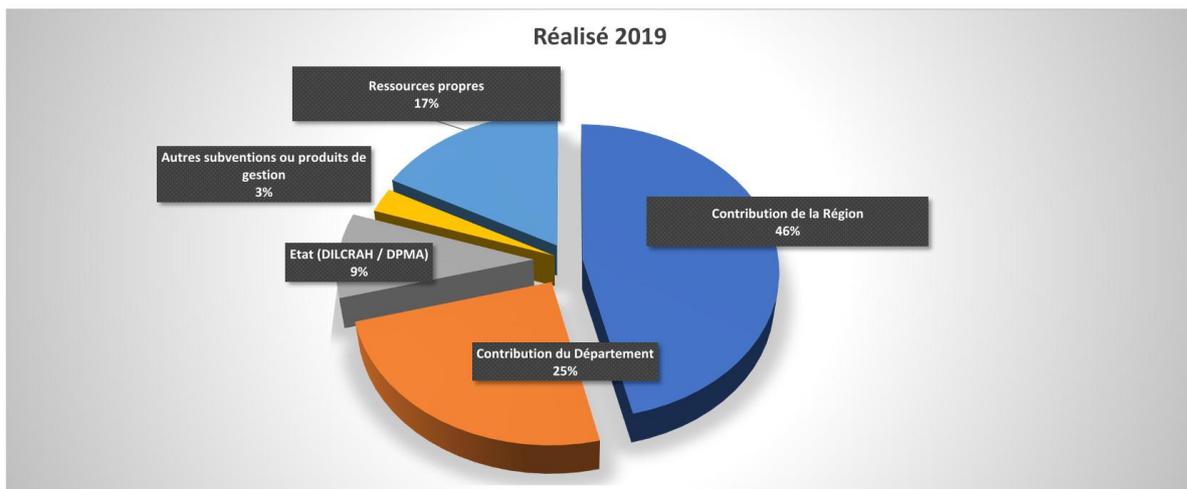
## Les enjeux du débat d'orientations budgétaires

- Informer l'assemblée délibérante sur la situation financière de l'établissement à un moment où débute un nouveau mandat et s'achève le COM conclu avec les collectivités fondatrices (2019-2022)
- Présenter le contexte dans lequel se prépare le budget 2022 pour permettre aux conseillers d'administration de se prononcer sur son adoption en décembre en toute connaissance de cause
- Partager les perspectives d'évolution de la situation financière à moyen terme en s'appuyant sur le rapport d'audit réalisé par la Région en juin 2020

## Evolution des grands postes de dépense



## Les recettes courantes du Mémorial



# Evolution des réserves



BUDGET PREVISIONNEL 2022 - version simplifiée			
SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES
<b>EXPLOITATION COURANTE</b>		<b>CONTRIBUTIONS PUBLIQUES EPCC</b>	
<i>Fonctionnement</i>			
Fluides	125 000	Région Occitanie contribution actuelle	735 000
Achats	30 200	Conseil Départemental 66 contribution actuelle	395 000
Assurances	15 000	<b>TOTAL CONTRIBUTIONS PUBLIQUES</b>	<b>1 130 000</b>
Maintenance	45 000	<b>Financement Etat - DILCRAH</b>	<b>150 000</b>
Nettoyage des Locaux	70 000	<b>Financement Etat - DPMA</b>	<b>20 000</b>
Services extérieurs et autres	85 000	<b>Financement Etat - DRAC</b>	<b>7 000</b>
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>370 200</b>	<b>Financement Projet LEADER</b>	<b>25 200</b>
<b>PROJET CULTUREL / SCIENTIFIQUE / EDITION / RECHERCHE</b>	<b>231 000</b>		
<b>COMMUNICATION</b>	<b>120 000</b>		
<b>LIBRAIRIE</b>	<b>50 000</b>	<b>BILLETTERIE</b>	<b>200 000</b>
<b>CAFE</b>	<b>15 000</b>	<b>LIBRAIRIE</b>	<b>60 000</b>
		<b>CAFE</b>	<b>20 000</b>
<b>TOTAL EXPLOITATION COURANTE</b>	<b>786 200</b>		
<b>PERSONNEL</b>	<b>820 000</b>	<b>SUBVENTION CIFRE</b>	<b>14 000</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>20 000</b>		
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 626 200</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 626 200</b>

## Synthèse des projections de l'audit (2023-2024)

	2023	2024
Recettes totales	1 649 000,00 €	1 654 000,00 €
Dépenses totales	1 776 242,00 €	1 808 373,00 €
Résultat de l'exercice	-127 242,00 €	-154 373,00 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>430 918,00 €</b>	<b>276 545,00 €</b>

## Quelques pistes pour une stratégie pluriannuelle

### ➤ Agir sur les recettes

- Faire progresser le volume des entrées payantes
- Elargir la structure financière en nouant des partenariats /en mobilisant des mécénats
- Mobiliser les dispositifs spécifiques de soutien nationaux et internationaux

### ➤ Poursuivre les efforts d'optimisation de l'organisation

- Réfléchir avec les membres fondateurs à l'adaptation de l'amplitude d'ouverture
- Multiplier les mutualisations
- Renégocier certains contrats coûteux
- Envisager le remplacement progressif des équipements techniques

**Concernant la DICLRAH, une convention pluriannuelle d'objectifs ( 3 ans) sera mise en place à partir de 2022, ce qui permettra une meilleure lisibilité et visibilité du budget.**

**Concernant les réserves du Mémorial, celles-ci se dégradent rapidement. Raison pour laquelle une réflexion va devoir être engagée :**

- sur la solidité des finances et la pérennité des recettes du MCR
- sur la mise en place d'actions de mécénat
- sur l'existence du fonds de dotation.

**Des conventions de partenariat avec des CE ou COS peuvent également être mises en oeuvre mais cela n'entre pas dans le cadre spécifique du mécénat qui limite le niveau des contreparties accordées .**

**Il pourrait être intéressant de se rapprocher de l'ADRET à Prades qui gère des fonds européens pour des projets autour du parcours citoyen.**

## **EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes Conseil d'Administration du 18 NOVEMBRE 2021**

### **Délibération 21/2021 : Barème rémunérations des intervenants salariés**

Considérant :

Dans le cadre de la Programmation Scientifique, Culturelle et Artistique, le Mémorial a recours à divers intervenants (conférenciers, lecteurs, professeurs, scientifiques, spécialistes etc...) pour des vacations indispensables.

Les interventions s'effectuent de manière ponctuelle, temporaire et dans le cadre d'une activité à temps non complet.

Les conditions de rémunération des intervenants seraient définies selon le barème suivant :

	Rémunération brute	
Conférence /lecture	350 €	Forfait
Présentation / modération / témoignage/participation à une table ronde	100 €	Forfait
Présentation avec analyse critique	150 €	Forfait
Salon de lecture (sélection/préparation/animation)	1000€	Forfait
Formation / intervention dans une animation	48 €	Taux horaire
Présentation d'une actualité de l'intervenant	Pas de rémunération	

Pour tenir compte de la notoriété d'un intervenant ou de la complexité de son intervention (temps de préparation spécifique), la Direction est autorisée, à titre dérogatoire et sur décision expresse, à majorer le barème dans la limite de 50%.

Ce barème de rémunération pourra servir de référentiel dans le cadre de la négociation des honoraires des intervenants en capacité de pouvoir facturer.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Le Conseil d'Administration décide :

- De valider le barème de rémunération des intervenants salariés détaillé ci-dessus
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

➤ **adopté à l'unanimité**

***Il s'agit là d'un barème de base qui pourra évoluer en fonction de la complexité/spécificité des interventions, de la qualité / notoriété des intervenants.  
Ce barème permet une formalisation de la rémunération.***

***Pour E.FAJGELES, c'est la question du sens dans la programmation du MCR qui doit primer.***

***La vice-présidente s'étonne que soit rémunérée une intervention dans le cadre d'une présentation, d'une modération d'une table ronde.  
Mais comme le précise la Directrice du Mémorial, il s'agit, dans ce cadre-là, de valoriser une expertise, une valeur ajoutée à l'événement concerné qui implique par ailleurs un temps de préparation non négligeable.***

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 18 NOVEMBRE 2021**

**Délibération 22/2021 : Désignation du Président du Conseil Scientifique**

Considérant :

Le Conseil d'Administration de l'EPCC nomme une personnalité scientifique, reconnue pour son expérience et son expertise sur les problématiques liées à l'histoire du Camp de Rivesaltes, pour constituer un comité scientifique et il lui en confie la présidence pour une durée de 3 ans

Denis Peschanski, directeur de recherche au CNRS et responsable scientifique de l'équipement d'excellence MATRICE, ayant présidé le Conseil Scientifique qui a accompagné le projet de création du Mémorial, dans l'élaboration de l'exposition permanente et ayant présidé le Conseil Scientifique depuis 2015 s'impose comme étant la personne idoine. En effet, son expérience et son expertise, telles qu'exposées en annexe de la présente délibération, sur les thématiques et les périodes intéressant le Mémorial sont en parfaite adéquation avec les besoins de ce dernier.

Le président du comité scientifique aura ensuite la charge d'arrêter, en accord avec la Directrice de l'EPCC, la liste des membres de ce conseil qui sera soumise à l'assemblée délibérante pour validation.

Il est proposé au

Conseil d'Administration

- de nommer Denis PESCHANSKI en qualité de Président du Comité Scientifique du Mémorial du Camp de Rivesaltes pour les trois prochaines années

➤ **adopté à l'unanimité**

## **Denis Peschanski**

CNRS

Adr: 32 rue Jean Mermoz

92340 Bourg-la-Reine / France

e-mail : [denis.peschanski@univ-paris1.fr](mailto:denis.peschanski@univ-paris1.fr)

Cell. : +33 6 85 66 20 87

Né le 11/11/1954 à Paris XIe (France)

Directeur de recherche au CNRS, Denis Peschanski est affecté au Centre d'histoire sociale du XXe siècle. De l'été 2001 à l'été 2005, il a été membre du conseil scientifique du CNRS (secrétaire scientifique et membre du bureau). De février 2006 à septembre 2008, il a été directeur scientifique adjoint au CNRS, département des sciences humaines et sociales.

En avril 2009, le projet qu'il copilote avec Ed Berenson (New York University) « Memory and Memorialization » a été retenu par la Fondation Face et l'Ambassade de France aux Etats-Unis. Le projet associait NYU et le CNRS, le mémorial de Caen et la US Fondation for Museum and Memorial 9/11. En 2013 un nouveau projet, copiloté avec Carol Gluck (Columbia University, Committee for Global Thought), a pris le relais sur le thème : « Memory in Global Context ».

En janvier 2011 son projet d'Equipement d'excellence (EQUIPEX), MATRICE, a été retenu. Il en est le directeur scientifique et le porteur en est le Pres HÉSAm (Hautes Etudes, Sorbonne, Arts et métiers). Thème : mémoire individuelle et mémoire sociale (une plateforme technologique). Il préside depuis 2010 la commission SHS 4 du Fonds National de la Recherche Scientifique (Belgique).

Entre 2003 et 2009 il a dirigé la collection « Archives contemporaines » aux éditions Tallandier (parmi les titres : Vivre à en mourir. Lettres de fusillés ; les Lettres de Drancy ; le carnet d'Algérie d'Antoine Prost, avec une préface de Pierre Vidal-Naquet ; le Journal de Goebbels, édition française en 4 volumes en liaison avec l'IFZ de Munich). Depuis 2012 il dirige la collection „Mémoire(s)“ chez Hermann.

Il a été conseillé historique du film « Hôtel du Parc » (Pierre Beuchot), et coauteur d'un autre, « Les voyages du Maréchal ». Il est d'auteur de trois documentaires avec Jorge Amat (« la traque de l'Affiche rouge », « Maréchal, nous voilà ? La propagande sous Vichy » et « La France des camps »), coproduits et diffusés par France 2 en mars 2007, en octobre 2008 et en octobre 2009.

Il préside le conseil scientifique du Mémorial de Caen et celui du Musée-mémorial du Camp de Rivesaltes

### OUVRAGES de Denis PESCHANSKI

« Vichy 1940-1944. Archives de guerre d'Angelo Tasca », Paris et Milan, Annali de la Fondation Feltrinelli, éd. du CNRS et Feltrinelli ed., 1986, 750p (vol. 1)

Et pourtant ils tournent. Vocabulaire et stratégie du PCF 1934-1936, Paris, Klincksieck, 1988

En collaboration avec Stéphane Courtois et Adam Rayski, Le Sang de l'étranger. Les immigrés de la MOI dans la Résistance, Paris, Fayard, 1989

Les Carnets de Marcel Cachin 1906-1947 Paris, CNRS-Éditions, 1993-1998, 4 volumes

Les Tsiganes en France 1939-1946, Paris, CNRS Éditions, 1994.

En collab. avec David Bidussa, "La France de Vichy. Archives inédites d'Angelo Tasca", Annali de la Fondation Feltrinelli, Milan, Feltrinelli ed., 1996 (vol. 2).

Vichy 1940-1944. Contrôle et exclusion, Bruxelles, Complexe, 1997.

(collectif), « La Résistance et les Français. Nouvelles approches. », Cahier de l'IHTP, n°37, décembre 1997.

Les Étrangers dans la Résistance, Paris, Éditions de l'Atelier, 2002, réédition 2013 avec DVD « La Traque de l'Affiche rouge »

La France des camps 1938-1946, Paris, Gallimard, 2002

En collab. avec Tuvia Friling, David Ben Gourion Journal 1947-1948, Les secrets de la création de l'Etat d'Israël, Paris, La Martinière, 2012

Les Années noires, Paris, Hermann, 2012

Entretiens avec Boris Cyrulnik : Mémoire et traumatisme. L'individu et la fabrique des grands récits, Paris, INA éditions, 2012

En collaboration avec Francis Eustache, Jean-Gabriel Ganascia, Robert Jaffard, et Bernard Stiegler, Mémoire et oubli, Paris, Le Pommier et B2V, 2014

En collaboration avec Thomas Fontaine et D. Peschanski, La Collaboration 1940-1945. Vichy-Paris-Berlin, Paris, Tallandier, 2014

#### OUVRAGES COLLECTIFS SOUS LA DIRECTION de D. PESCHANSKI

En collaboration avec Karel Bartosek et René Gallissot, De l'exil à la résistance, Paris, Arcantère et PUV, 1989

En collaboration avec Laurent Gervereau, La Propagande sous Vichy 1940-1944, Paris, BDIC, 1990, 288p.

En collaboration avec Michael Pollak et Henry Rousso, Histoire politique et sciences sociales, Bruxelles, Ed. Complexe, 1991, 288p.

En collaboration avec Pierre Milza, Exils et migration. Italiens et Espagnols en France 1938- 1946, Paris, L'Harmattan, 1994.

En collaboration avec Jean-Marc Berlière, Polices et pouvoirs au XXe siècle. Europe, Etats- Unis, Japon, Bruxelles, Complexe, 1997.

En collaboration avec Gilles Le Béguet, Les élites locales dans la tourmente. Du front populaire aux années 1950, CNRS-Editions, 2000.

En collaboration avec Jean-Marc Berlière, La police française entre bouleversements et permanences, 1930-1960, Paris, La Documentation française/IHESI, 2000.

Sous la direction de François Marcot, Dictionnaire de la Résistance, Paris, Laffont, coll. Bouquins, 2006

En collaboration avec Tuvia Friling (eds), Le Journal de Ben Gourion. Les secrets de la création de l'Etat d'Israël, Paris, La Martinière, 2012

supplément « MédiaMorphoses » (INA) de la revue Médias, n°33 – été 2012, sous le titre « Les chantiers de la mémoire », pp. 67-94

En collaboration avec Denis Maréchal (dir), Les Chantiers de la mémoire, Paris, INA éditions, 2013

Mémoire et mémorialisation. Volume 1 : de l'absence à la représentation, collection « Mémoire(s) », Hermann, 2013

## FILMOGRAPHIE

- Auteur

\* Christian Delage (réalisateur), D. Peschanski et Henry Rouso (auteurs), Les voyages du maréchal, production : l'INA, CNRS Audiovisuel, Vidéothèque de Paris et Les Européens, juin 1990, Betacam SP, 24mn.

\* Jorge Amat (réalisateur) et D. Peschanski (auteur), La traque de l'Affiche rouge, production : Compagnie Phares et balises, France 2, 90 mn (première diffusion sur France 2 le 15 mars 2007). Prix « Grand public » de film de chercheur, Nancy, 2008.

\* Jorge Amat (réalisateur) et D. Peschanski (auteur), Maréchal nous voilà ? La propagande de Vichy 1940-1944, production : Compagnie Phares et balises, France 2, 63 mn (première diffusion sur France 2 en octobre 2008). –

-Conseiller historique

\* Pierre Beuchot (réalisateur), Hotel du Parc, la Sept, 3 heures 30, janvier 199

*Pour Denis PESCHANSKI, la création du Mémorial du Camp de Rivesaltes constitue un moment fort de sa carrière.*

*Mais aujourd'hui le site se trouve à un moment charnière et à l'aube d'un nouvel enjeu et de nouvelles potentialités avec le changement de Direction.*

*La nomination d'un nouveau Conseil Scientifique devra répondre à ce nouveau niveau d'exigences avec un ancrage régional et une diversification des compétences scientifiques.*

*Ce nouveau CS sera composé de personnes qui veulent accompagner, s'investir dans le développement du MCR, dans le projet du MCR.*

*Agnès LANGEVINE souhaiterait, qu'à l'avenir, soit organisé des temps d'échange entre les membres du CA et les membres du CS.*

*Elise FAJGELES indique que le Mémorial, de par la cohabitation des mémoires qui le constituent, s'inscrit comme un lieu de grands échanges historiques et de rigueur historique en ces temps où la mémoire et la vérité historique sont devenues des enjeux politiques.*

*Il n'y pas eu d'appel à d'autres candidatures que celle de Denis PESCHANSKI.*

*La vice-présidente rappelle que Denis PESCHANSKI est engagé dans le projet du MCR depuis le début et qu'il connaît aussi bien l'histoire traitée au MCR que la « petite » histoire du MCR.*

*O.ROMERO s'interroge sur le rôle de « tuteur » que pourrait représenter ce nouveau mandat accordé à Denis PESCHANSKI pour ouvrir à une transition après ce mandat qui débute.*

*A.SAJALOI précise que la nomination d'un nouveau directeur impliquera un nouveau projet mais qu'à ce stade, cela n'aurait pas de sens de provoquer une rupture dans le projet scientifique du MCR.*

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 18 NOVEMBRE 2021**

**Délibération 23/2021: Validation de la Programmation scientifique, artistique, culturelle  
2022 ( janvier – août)**

Considérant :

Il est proposé au Conseil d'administration d'approuver la programmation culturelle, scientifique et artistique pour l'année 2022 ( de janvier à août) , détaillée , telle que présentée en annexe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- D'approuver la programmation culturelle, scientifique et artistique pour l'année 2022 ( de janvier à août) en annexe à la présente délibération
- D'inscrire les dépenses et les recettes afférentes au budget de la structure

➤ **adopté à l'unanimité**

**MÉMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES  
PROGRAMMATION JANVIER / JUILLET 2022**

**JANVIER**

**JEUDI 6**

Stage de formation

En direction des enseignants de toutes disciplines des académies de Montpellier et Toulouse participant au concours d'écriture *Pour Mémoires / Féminins Pluriels*

Avec :

Alice ZENITER, présidente du jury : *Le carcan littéraire des héroïnes de fiction*

Sylvie CROSSMAN, ancienne correspondante du journal *Le Monde* à Los Angeles et Sydney, autrice, fondatrice et directrice d'Indigène Éditions, qui a notamment publié *Indignez-vous* de Stéphane Hessel : *Y a-t-il une littérature féminine ?*

Frédéric DEBOMY, écrivain et scénariste de BD : *Les représentations féminines dans la BD / Qu'est-ce qu'écrire pour la BD ?*

Frédéric MIQUEL, IA/IPR de Lettres de l'académie de Montpellier : *La dimension du plaisir dans la pratique de la lecture et de l'écriture : enjeux pédagogiques*

18H30 : Soirée littéraire

Avec Alice ZENITER, romancière, scénariste, traductrice, dramaturge, autrice notamment de *Jusque dans nos bras*, (Albin Michel, 2010), *Sombre dimanche* (Albin Michel, prix du livre Inter 2013), *Juste avant l'oubli* (Flammarion, prix Renaudot des lycéens 2015) et *L'art de perdre*, (Flammarion, prix Goncourt des lycéens et prix littéraire du Monde 2017). Alice Zeniter est également artiste associée à la Comédie de Valence où elle a créé *Je suis une fille sans histoire*.

Et Cécile JODLOWSKI PERRA, directrice d'Occitanie Livre Lecture

Suivi d'une lecture de et par Alice ZENITER d'extraits de *Je suis une fille sans histoire*, d'un échange avec la salle et d'une séance de dédicace

JEUDI 13 / 18H30 : Mémorial itinérant

Soirée de lancement de l'exposition itinérante autour des œuvres de secours et Friedel BOHNY REITER au camp de Rivesaltes (sous réserve)

JEUDI 20/ 18H30 : Un livre/Une histoire

18H30 : Conférence

*Peut-on vivre sans utopie ?*

Par Frank BURBAGE, philosophe, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, auteur notamment de *Des usages philosophiques de la notion de pauvreté : Philosophie du développement durable* (PUF, 2013)

20H : Lecture

Lecture d'extraits de *Contre* (Éditions Verticales, 2002) et *Rêver debout* (Seuil, 2021) de et par Lydie SALVAYRE, Prix Goncourt 2014 pour *Pas pleurer* (Seuil)

JEUDI 27 / Stage de formation

*De quoi le camp est-il le nom ? Croisement des approches historiques et philosophiques autour de la question des camps à partir de l'œuvre de Michel Foucault et d'Hanna Arendt*

En direction des enseignants de philosophie et d'histoire -géographie de l'académie de Montpellier  
Avec

Annette BECKER : historienne, professeur émérite à l'université Paris- Nanterre, spécialiste des violences extrêmes et cultures de guerre.

Corine BONAFOUX : historienne, maîtresse de conférences à l'université Savoie Mont Blanc, spécialiste de l'histoire politique et religieuse du catholicisme français dans la première moitié du XXème siècle

Olivier RAZAC : philosophe, enseignant chercheur à l'université de Grenoble, spécialiste de Michel Foucault, auteur notamment de *Histoire politique du barbelé. La prairie, la tranchée, le camp* (La Fabrique, 2000)

Christophe COGNET : réalisateur et documentariste de films centrés sur le travail de la mémoire et sur les artistes peintres déportés dans les camps nazis, auteur notamment de *Parce que j'étais peintre et À pas aveugles*

Martine LEIBOVICI : maîtresse de conférences émérite en philosophie politique, Université Paris 7, autrice de *Hannah Arendt, la passion de comprendre* (Éditions DDB,2000), *Hannah Arendt, une juive. Expérience, politique et histoire* (Editions DDB, 2202), et *Le pervertissement totalitaire* (Éditions Kimé, 2017)

18H30 : Lecture/Théâtre

*Simone Weil, l'expérience de la nécessité*

Par Coraly ZAHONERO, sociétaire de la Comédie Française, qui a travaillé notamment au théâtre avec Bob WILSON, Jacques LASALLE, Jérôme DESCHAMPS, Isabelle NANTY, Stuart SEIDE, et au cinéma avec Claude SAUTET, Cédric KLAPISCH, Coline SERREAU.

Dans le cadre de la journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste

**FÉVRIER**

VENDREDI 4 : Autour de Josep Bartoli

Stage transfrontalier de formation Mémoires de la Shoah en France et en Espagne

En direction d'enseignants français et espagnols

Avec :

Marie-Ange RIVIERE : IA/IPR d'histoire-géographie de l'académie de Montpellier :

Marco GONZALEZ : directeur général de la fondation Yahad In Unum

Jeannette GARCIA VILLA, IA/IPR espagnol de l'académie de Montpellier

18H30

Conférence : *L'exil des artistes et des intellectuels européens*

Par **Emmanuelle LOYER**, historienne, professeur des universités, enseignante en histoire contemporaine à Sciences Po Paris, spécialiste de l'histoire culturelle des sociétés contemporaines, auteur notamment de *L'Histoire culturelle et intellectuelle de la France au XXe siècle* ( Armand Colin, 1994) et de *Paris à New York. Intellectuels et artistes français en exil, 1940-1947* (Grasset, 2005)

## 20H : Concert

### *Mano a mano*

Par Vicente et Raphaël PRADAL

Soirée autour de la musique flamenca et des poètes espagnols et sud-américains : Lorca, Machado, Borges, Neruda...

## MERCREDI 9 : Stage de formation

### *Comprendre le racisme et l'antisémitisme*

En direction des professeurs d'histoire-géographie, d'EMC, de lettres de l'académie de Montpellier, des Unités Éducatives de Milieu Ouvert (UEMO) de la Protection judiciaire de la Jeunesse et des agents de police municipale (convention CNFPT)

Avec :

Michael LANGLOIS, docteur ès sciences historiques et philologiques de l'EPHE-Sorbonne, maître de conférences à l'université de Strasbourg : *Judaïsme et antijudaïsme dans l'Antiquité*

Michel WIEVIORKA, sociologue, directeur d'études à l'EHESS, membre du Conseil scientifique de la DILCRAH, auteur notamment de *L'antisémitisme expliqué aux jeunes* (Éditions du Seuil, 2014) et Denis Peschanski, historien, président du Conseil scientifique du Mémorial : *Antisémitisme en Europe : regards croisés sur une histoire multiséculaire*

Aline CHIROUZE, enseignante au Quartier Mineurs du Centre Pénitentiaire d'Aix-Luynes : *Agir sur les propos racistes et antisémites en classe : une expérience en milieu carcéral*

Mickaël IANCU, docteur en histoire, directeur de l'Institut universitaire Maïmonide-Averroès-Thomas d'Aquin de Montpellier : *L'histoire des juifs en Occitanie*

## JEUDI 17 / 18H30 : Nuit du Mémorial

Avec :

Benoît FALAIZE, docteur en histoire, historien de l'école, chercheur correspondant au centre d'histoire de Sciences PO, spécialiste des questions d'éducation civique et de citoyenneté, de l'enseignement de l'histoire, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, auteur d'une thèse sur l'histoire de l'enseignement de l'Histoire à l'école élémentaire, de la Libération à nos jours

Et Jacqueline EIDELMAN, sociologue spécialisée sur la fréquentation des lieux de culture par les publics, membre du CS du MCR, auteur notamment de *Inventer des publics pour demain : rapport de la mission des musées du XXIème siècle* ( La documentation française, 2017) et de *La place des publics* (La documentation française, 2015)

## MARS

### JEUDI 10 / 18H30 : Soirée *Si loin, si proche*

#### *Autour de la résistance des femmes birmanes*

18H30 :

Conférence de Frédéric DEBOMY, écrivain et scénariste de BD, ancien président de l'association *Info Birmanie* programmateur du festival international du film des droits de l'homme, suivi d'un échange avec la salle

20H :

Lecture d'extraits du texte de Frédéric Debomy, *Birmanie, des femmes birmanes en résistance* (Buchet Chastel, 2014), par Jane Birkin, comédienne, chanteuse et réalisatrice (sous réserve)

Suivie d'un échange avec la salle

Tout au long de la soirée, dessins en live de Benoît GUILLAUME, dessinateur pour Télérama, Arte Radio, Mouvement la revue XXI, et dessinateur de BD (*La sorcière*, Actes Sud BD, 2011)

### JEUDI 17 / 18H30 : Conférence/débat

*Leurs guerres d'Algérie, enjeux de mémoire dans la construction des identités politiques des jeunes : Comment fait-on société à partir de parcours différents ?*

Sortie de résidence scientifique menée au lycée Maillol de Perpignan

Avec :

Paul MORIN, doctorant en sociologie à Sciences Po Paris sous la direction d'Anne MUXEL, chargé de cours à Sciences Po Paris, auteur d'une thèse sur *Les représentations que les jeunes ont de la guerre d'Algérie et de ses acteurs*.

Sonia SERRADEIL, professeur d'histoire-géographie au lycée Maillol de Perpignan, et ses élèves Salim LOUAR, réalisateur d'un film sur la résidence menée

Dans le cadre de l'année commémorative du soixantième anniversaire de la signature des accords d'Évian

DU 21 AU 25 : Journées d'études (en ligne)

*Construction des politiques publiques autour des lois mémorielles, des dispositifs d'aide aux victimes ou de pacification dans le cadre de violences de masse : la loi de mémoire historique en Espagne, les attentats français, la justice transitionnelle au Rwanda, la persécution des Ouïghours et les politiques éducatives relatives à la Shoah.*

LUNDI 21: L'élaboration du cadre de la prise en charge et de l'indemnisation des victimes de terrorisme

Regards croisés entre Héloïse CARTRON-PICART, docteur en droit, spécialiste de l'indemnisation des victimes de terrorisme et Yohann QUISTREBERT, maître de conférences à l'université de Tours en droit privé et sciences criminelles

MARDI 22 : Récupérer la mémoire historique ? Réhabilitation sociale et juridique des vaincus de la guerre civile espagnole

Regards croisés entre Nita Larroque, doctorante en sociologie en contrat Cifre au MCR, et Anélie PRUDOR, docteur en anthropologie sociale et historique, Université Toulouse - Jean Jaurès

MERCREDI 23 : La politique européenne relative aux Ouïghours : quel processus de sanction ?

Entretien filmé entre Raphaël GLUCKSMANN, député européen, et Dilnur REYHAN, docteure en sociologie, enseignante à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), présidente de l'Institut ouïghour d'Europe

JEUDI 24 : Analyse réflexive des politiques éducatives en lien avec les derniers témoins de la Shoah par balle

Regards croisés entre Ygal FIJALKOW, Maître de conférences en sociologie à l'Institut National Universitaire

Champollion de l'université Fédérale de Toulouse, Thibault COURCELLE, Maître de conférence en géopolitique, Université de Toulouse, et Sandrine VICTOR, maîtresse de conférences

VENDREDI 25 : De l'archive au témoignage : les sources de la Commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi

Vincent DUCLERT, historien, Inspecteur général de l'Éducation Nationale, directeur du Centre d'étude sociologique et politique Raymond Aron, et Hélène DUMAS, docteur de l'École des hautes études en sciences sociales, une historienne spécialiste du génocide des Tutsi au Rwanda, chargée de recherche au CNRS à l'Institut d'histoire du temps présent

## **AVRIL**

JEUDI 7 /18H30 : Soirée *Si loin, si proche*

*Autour du génocide rwandais*

18H30

Conférence de Marcel KABANDA, historien, président de l'association *Ibuka / Mémoire et Justice*, ONG qui œuvre pour la mémoire du génocide des tutsi, la justice envers les responsables de crimes génocidaires et le soutien aux rescapés des massacres.

Suivie d'un échange avec la salle

20H :

Projection de *Médiatrice au Rwanda*, film de Bernard MANGIANTE, réalisateur documentariste, auteur notamment de *Les camps du silence* (1988), *Le Khmer rouge et le non-violent* (2011), *Voyage en Anatolie* (2016)

Suivie d'un échange avec la salle

Dans le cadre de la date commémorative des premières tueries des tutsis

### MERCREDI 13 : Stage de formation

*Terrorisme, entre histoire et mémoire*

En direction des enseignants d'Histoire-géographie, d'EMC, de Lettres et Histoire de l'académie de Montpellier, et des Professionnels de la Protection judiciaire de la Jeunesse (Pyrénées-Orientales et Aude). Avec :

Jenny RAFLIK-GRENOUILLEAU, professeure d'histoire contemporaine à l'Université de Nantes :

L'histoire du terrorisme dans le monde depuis les années 1970

Henry ROUSSO, historien, directeur de recherche au CNRS : vers un Musée du Terrorisme, entre histoire et mémoire

Denis PESCHANSKI, historien, directeur de recherche au CNRS, président du CS du MCR : Entre mémoire individuelle et mémoire collective : des outils conceptuels pour comprendre la mémoire d'événements traumatiques

Daoud RIFFI, professeur agrégé, chercheur en histoire intellectuelle du monde arabe : *Radicalisation violente, littérature religieuse et discours alternatifs*.

### JEUDI 21/18H30 : Soirée littéraire

En partenariat avec Occitanie Livre/Lecture

Avec Nancy HUSTON, auteure de plus d'une vingtaine de romans, pièces de théâtre, livres de jeunesse et essais, notamment *L'empreinte de l'ange* (Actes Sud, grand prix des lectrices de Elle 1999), *Lignes de faille* (Actes Sud, Prix Femina 2006), *Instruments des ténèbres* (Actes Sud, Prix Goncourt des lycéens et prix du livre Inter 1996), docteur honoris causa de l'université de Liège, militante féministe et écologiste.

Et Cécile JODLOWSKI PERRA, directrice d'Occitanie Livre Lecture

Suivie d'un échange avec la salle et d'une séance de dédicace.

## **MAI**

### JEUDI 12/ 18H30 : Autour de Josep Bartoli

Conférence de Pilar PARCERISAS, historienne de l'art, critique d'art, essayiste, présidente de l'Association catalane des critiques d'art (ACCA) et membre du Conseil national de la culture et des arts de Catalogne

Avec Joël Mettay

### JEUDI 19 / 18H30 : Performance video, chant et musique

*No rest*

Compagne Alambic Théâtre / Montpellier

Performance sur les migrants disparus qui se sont heurtés à la « forteresse Europe » et ses politiques migratoires

Avec : Véronique PARIZE (chanteuse soliste soprano de l'Opéra National de Montpellier), Fabienne AUGIE (comédienne et photographe), Nicolas WEGROWE (guitare électrique)

## **JUIN**

### JEUDI 9/ 18H30 : Théâtre

*Tleta, fragments d'une biographie sous silence*

Spectacle déambulatoire de la compagnie *Une peau rouge* retraçant les parcours migratoires de trois générations d'Algériens (grand-père, père et fils) en France.

Conception, jeu et mise en scène : Djamel AFNAÏ

Dans le cadre de l'année commémorative du soixantième anniversaire de la signature des accords d'Évian

### JEUDI 23 / 18H30 : Nuit du Mémorial

Avec Jean HATZFELD

Petit fils de déportés, journaliste, reporter en Palestine, en Pologne, en Roumanie et dans toute l'Europe orientale, correspondant de guerre pour le journal *Libération* au Moyen Orient, en Afrique, en Croatie, en Bosnie-Herzégovine, romancier, auteur notamment de *L'air de la guerre* (Editions de l'Olivier, 1994),

*Dans le nu de la vie* (Seuil, Prix France Culture 2000), *Une saison de machettes* (Seuil, Prix Fémina 2003), *La stratégie des antilopes* (Seuil, Prix Médicis 2007)  
Et Denis PESCHANSKI, historien, président du CS du MCR  
Suivie d'un échange avec la salle et d'une séance de dédicace.

## **JUILLET**

VENDREDI 22 : festival Radio France / Coucher de soleil

*Musiques d'Algérie*

Dans le cadre de l'année commémorative de la signature des accords d'Évian

*Coucher de soleil* : lecture/ concert

Avec :

Souad MASSI, chanteuse, Prix Victoires de la musique 2006, Grand Prix des musiques du monde de la Sacem 2011

Reda KATEB, comédien qui a travaillé pour le cinéma avec notamment Jacques AUDIARD, Guillaume GALIENNE, Wim WENDERS, Romane BOHRINGER, et pour la télévision, notamment pour les séries *Engrenages*, *En thérapie*, et *Hippocrate*

(Sous réserve)

***Cette programmation 2022 s'inscrit comme une transition qui va permettre de construire, mettre en place un élan vers l'avenir.***

***1/ exploration de tous les champs d'expression en lien avec l'histoire du MCR***

***2/ Mettre en perspective le MCR avec le monde contemporain, le monde actuel.***

***3/ Rayonnement du MCR par le biais du rayonnement de l'exposition BARTOLI.***

***Concernant le rayonnement de l'exposition BARTOLI, un groupe de travail dédié (Région/CD66/MCR) va être mis en place.***

## **Informations diverses**

- Information sur la procédure de recrutement de la nouvelle direction /Schéma de fonctionnement du mémorial pendant la période de transition au poste de direction

***Concernant les candidatures reçues, seules 10 ont été parvenues à ce jour ; lesquelles sont pas ou peu probantes***

***Une prolongation de l'appel à candidature pourrait être envisagée mais il reste encore 7 jours de délai et les candidatures les plus intéressantes arrivent souvent en fin de délai.***

***La Directrice propose de monétiser son CET afin de décaler son départ et de ne pas laisser, éventuellement, le mémorial sans direction (dans l'hypothèse où la personne recrutée ne pourrait prendre son poste qu'après le mois de février) et permettre une transition progressive avec la nouvelle direction.***

***Une délibération devra être prise pour la monétisation du CET si cette option était validée par les membres du CA.***

- Fréquentation du MCR

***Vu la période, la fréquentation du Mémorial est plus que raisonnable.***

***Un « boost » dû à l'exposition BARTOLI est aussi à noter.***

- Projets en cours :

- ***Jeunes et Citoyens : projet mené avec l'internat du lycée Charles Renouvier de Prades, internat classé « internat d'excellence » et qui offre une vraie mixité dans les élèves***

- ***Concours d'écriture : 60 établissements scolaires inscrits à ce jour***

- ***Terre De Mémoires : présentation dans les Maisons de la Région et une demande de la mairie de Lyon.***

La séance est levée à 11H30.

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes**

**Procès-verbal du  
Conseil d'Administration  
Du VENDREDI 15 OCTOBRE 2021**

**Au Mémorial du Camp de Rivesaltes**

**Etaient présents :**

**Présents**

**Pour le Conseil Régional**

AGNES LANGEVINE  
ELIANE JARYCKI  
LAURENCE FRANCOIS  
CHRISTOPHE MANAS  
OLIVIER ROMERO  
JULIEN BARAILLE

**Pour le Conseil Départemental**

HERMELINE MALHERBE  
CHARLES CHIVILO

**Personne qualifiée**

GENEVIEVE ERRAMUZPE (visioconférence)  
BERNADETTE COSTASECA

**Représentant du personnel** (visioconférence)

LAURA JORNET

**CONSEIL SCIENTIFIQUE** (visioconférence)

DENIS PESCHANSKI

**DILCRAH** (visioconférence)

Elise FAJGELES

**Excusés**

CAROLE DELGA  
ANNE LAUVERGEON  
JEAN CLAUDE GAYSSOT  
SERGE KLARSFELD  
JEAN JACQUES LOPEZ  
SOPHIE ELIZEON

**Etaient invités :**

Agnès SAJALOLI  
Carole MARTINEZ  
Pascal HUMBERT  
Mélodie CHIBATTE  
Cécile BARRAL  
Stéphanie GRILLET  
Marion DECOME

***En ouverture de séance, la Présidente de séance, propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance du jour.***

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du jour**

- ***adopté à l'unanimité***

**Adoption du Procès- Verbal du Conseil d'Administration du 14 Avril 2021**

- ***adopté à l'unanimité***

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 15 OCTOBRE 2021 – 9h00**

**Rapport 07/2021: Election du (de la) Président/e du Conseil d'Administration**

Considérant :

La création de l'EPCC a été rendue effective par arrêté préfectoral du 01/02/2014.

Selon les statuts votés par les membres fondateurs de l'EPCC, celui-ci est administré par un Conseil d'Administration au sein duquel doit être élu son Président ou sa Présidente.

Le Président ou la Présidente du Conseil d'Administration est élue par celui-ci en son sein, à la majorité des deux tiers, pour une durée de trois ans renouvelable, qui ne peut excéder le cas échéant, celle de son mandat électif, sauf s'il s'agit d'une personnalité qualifiée. (Article 8 des statuts)

Le Président ou la Présidente du Conseil d'Administration :

- exécute les décisions prises en Conseil d'Administration
- convoque le Conseil d'Administration au moins deux fois par an
- préside les séances du Conseil d'Administration
- sollicite pour avis et recommandations la réunion du Conseil Scientifique
- propose au Conseil d'Administration de délibérer sur la nomination et la cessation de fonctions du directeur de l'Etablissement
- nomme le personnel après avis du directeur
- peut déléguer sa signature du directeur
- le Président ou la Présidente peut être assisté.e d'un vice-président ou d'une vice-présidente élu(e) dans les mêmes conditions.

Il est donc proposé de procéder à l'élection du Président ou de la Présidente de l'EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes.

Est candidate à la présidence de l'EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes :

- MME Carole DELGA

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Le Conseil d'Administration décide :

D'élire Mme Carole DELGA, En qualité de Présidente de l'EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes

➤ ***adopté à l'unanimité***

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 15 Octobre 2021**

**Rapport 08/2021 : Election du (de la) Vice Président/e du Conseil d'Administration**

Considérant :

La création de l'EPCC a été rendue effective par arrêté préfectoral du 01/02/2014.

Selon les statuts votés par les membres fondateurs de l'EPCC, le/la Président.e du Conseil d'Administration peut être assisté d'un Vice-Président ou d'une Vice-Présidente, élu(e) dans les mêmes conditions que lui/elle, c'est à dire au sein du Conseil d'Administration, à la majorité des deux tiers, pour une durée de 3 ans renouvelable, qui ne peut excéder le cas échéant, celle de son mandat électif, sauf s'il s'agit d'une personnalité qualifiée.

Il est donc proposé de procéder à l'élection du Vice-Président ou de la Vice-Présidente de l'EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes.

Est candidate à la présidence de l'EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes :

- MME Hermeline MALHERBE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- d'élire MME Hermeline MALHERBE

En qualité de Vice Présidente de l'EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes

- **adopté à l'unanimité**

*La Vice Présidente estime qu'il faut faire évoluer le Mémorial du Camp de Rivesaltes face aux extrêmes qui montent dans le paysage politique français ; qu'il faut faire vivre la mémoire et les valeurs citoyennes au sein du Mémorial du Camp de Rivesaltes*

*Et pour cela, au moins un fois dans leur scolarité, les élèves devraient être venus au Mémorial du Camp de Rivesaltes pour faire le lien avec le présent.*

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 15 Octobre 2021**

**Rapport 9/2021 : Adoption du principe de la télétransmission des actes au service du  
contrôle de légalité**

Considérant :

Il y a lieu de passer une convention avec la Préfecture des Pyrénées Orientales pour la mise en place de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité par le recours à un dispositif de télétransmission homologué.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- d'approuver le principe de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité par le recours à un dispositif homologué

- d'autoriser la Présidente à signer la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes avec la Préfecture des Pyrénées Orientales.

➤ **adopté à l'unanimité**

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 15 Octobre 2021**

**Rapport 10/2021 : Modification du tableau des effectifs pour la période de tuilage entre les deux administrateurs-trices**

Considérant

Il convient de compléter le tableau de effectifs de la structure en y inscrivant le poste suivant :  
- 1 poste de catégorie A relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux (Grade : Directeur Territorial / Fonctions : administrateur de l'établissement).

Ce poste étant créé pour assurer la période de tuilage entre les deux administrateurs, il sera supprimé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Le Conseil d'Administration décide :

- de compléter le tableau de effectifs de la structure en y inscrivant jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2022 le poste suivant :

- 1 poste de catégorie A relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux (Grade : Directeur Territorial / Fonctions : administrateur de l'établissement)

➤ **adopté à l'unanimité**

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 15 Octobre 2021**

**Rapport 11/2021 : Approbation du cahier des charges relatif au recrutement du prochain Directeur-trice**

Considérant :

Le poste de Directeur.trice de l'EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes sera vacant à compter du 14/04/2022.

Pour fixer le cadre de la procédure de recrutement du (de la) prochain.e Directeur.trice, les membres du Conseil d'Administration sont invités à approuver le cahier des charges joint en annexe à la présente délibération.

Ce cahier des charges détaille :

- le profil du poste
- la procédure de recrutement
- le planning

Les membres du Conseil d'Administration sont également invités à constituer le jury en charge de la sélection des candidatures et de l'audition des candidat.es au cours des différentes phases de la procédure. Il est proposé que ce jury soit composé :

- D'un.e représentant.e élu.e de la Région Occitanie siégeant au CA de l'EPCC
- D'un.e représentant.e élu.e du Département des Pyrénées Orientales siégeant au CA de l'EPCC
- Du Président du Conseil Scientifique de l'EPCC
- De deux représentant.es des services de la Région Occitanie
- D'un.e représentant.e des services du Département des Pyrénées Orientales

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- D'approuver la cahier des charges pour le recrutement du (de la) Directeur.trice de l'EPCC
- De fixer la composition du jury de sélection/audition des candidat.es :
  - Un.e représentant.e élu.e de la Région Occitanie siégeant au CA de l'EPCC
  - Un.e représentant.e élu.e du Département des Pyrénées Orientales siégeant au CA de l'EPCC
  - Le Président du Conseil Scientifique de l'EPCC
  - Deux représentant.es des services de la Région Occitanie
  - Un.e représentant.e des services du Département des Pyrénées Orientales

➤ **adopté à l'unanimité**

**L'appel à candidature sera diffusé à compter du 20/21/21 sur les sites suivants**

- réseaux sociaux du mémorial
- emploi territorial
- emploi public
- profil culture
- comité de liaison des EPCC
- Télérama
- CD66
- Région Occitanie

**Le calendrier suivant a été établi :**

- 20/21/21 : appel à candidature
- 24/11 : date limite de candidature
- 1° sélection parmi les candidatures reçues par Agnès SAJALOLI et Pascal HUMBERT**
- 15/12 : 1° entretiens parmi les CV sélectionnés**
- Sélection de 5 candidats qui auront 1 mois pour rédiger leur projet**
- 15/01 : remise des projets**
- 01/02 : jury de sélection**
- 15/02 : CA pour nomination du nouveau directeur/trice**
- Deux options possibles ensuite**
- 1/ si la personne retenue n'a pas de préavis à effectuer : prise de poste début mars**
- 2/ si la personne retenue doit effectuer un préavis de 3 mois : prise de poste début juin**

**Denis PESCHANSKI s'interroge sur la possibilité d'avoir recours à un cabinet de recrutement pour ce recrutement.**

**Agnès LANGEVINE indique que cela semble compliqué à ce stade du projet et s'interroge si c'est la crainte de la « pauvreté » des candidatures qui amène D.PESCHANSKI à proposer d'avoir recours à un chasseur de têtes.**

**Agnès LANGEVINE propose, qu'il soit fait appel à un cabinet de recrutement, si une faiblesse dans les candidatures apparaissait après la réception et l'étude du vivier de candidats qui postuleraient.**

**Pour O. Romero, un cabinet de recrutement peut être un appui plutôt dans la sélection du candidat que dans la recherche du candidat.**

**Des élus s'interrogent quant au coût et à la faisabilité d'avoir recours à ce stade du projet à un cabinet de recrutement (marché public ?).**

**Les membres du CA s'accordent sur le cahier des charges présenté et sur la proposition que, en parallèle de la publication de l'annonce, une « étude de faisabilité » soit étudiée pour le recours à un cabinet de recrutement.**

**Pascal HUMBERT précise que dans ce dossier le timing est important et que décaler l'appel à candidature fragiliserait le mémorial et l'option d'une action en parallèle semble la plus pertinente.**

**Agnès SAJALOLI précise qu'au prochain CA un schéma de fonctionnement durant la période de transition entre les 2 directeurs sera présenté.**

<p style="text-align: center;"><b>CAHIER DES CHARGES POUR LE RECRUTEMENT D'UNE DIRECTRICE OU D'UN DIRECTEUR POUR L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE MEMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES</b></p>
--

## **CONTEXTE ET PRESENTATION DE LA STRUCTURE**

Le Mémorial du Camp de Rivesaltes a été inauguré en octobre 2015 au milieu des ruines de l'ancien camp. Cette marque dans l'espace en fait un lieu unique qui rend compte des deux traumatismes du second vingtième siècle français, la Seconde Guerre mondiale et les guerres coloniales. Le déplacement forcé des populations, l'appréhension de l'Autre comme un indésirable et cette forme d'enfermement constituent comme un fil rouge de cette histoire, de ces histoires. Juifs, Espagnols, Tsiganes constituèrent l'essentiel de la population enfermée par internement administratif à partir de janvier 1941. Le camp de Rivesaltes fut même à l'automne 1942 le centre interrégional de rassemblement et de déportation des Juifs de zone sud, ce que Serge Klarsfeld a appelé « le Drancy de zone sud ». Dans les suites de la Libération, après avoir accueilli, quelque temps, des suspects de collaboration, ce fut principalement un important camp de prisonniers de guerre allemands. Avec plusieurs affectations ensuite, restant camp militaire, il est alors entraîné dans l'histoire de la guerre d'Algérie voyant passer les conscrits en partance pour l'Algérie, servant de prison pour quelques centaines de FLN puis devenant le principal centre pour les harkis après les accords d'Évian. En fin de période, on trouve même un Centre de Rétenion Administrative. La difficulté du défi que représente ce musée tient dans la nécessité de rendre compte de toutes ces histoires et de toutes ces mémoires. Si l'on repère des fils rouges, il est nécessaire de savoir aussi repérer les différences. Si nous parlons mémoire, savoir bien lire et comprendre cette histoire complexe est un facteur de convergence mémorielle.

C'est donc peu dire le poids de l'histoire dont doit rendre compte le Mémorial du camp de Rivesaltes, d'autant qu'il est conduit à prendre en compte les thématiques qui font son histoire, comme les déplacements forcés de population, qui continuent massivement aujourd'hui, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie dont on sait, malheureusement, qu'ils restent d'actualité.

Le Mémorial se veut donc un lieu de connaissance. C'est une histoire dont on doit rendre compte, mais en ayant en tête l'importance et la nécessité d'une ouverture pluridisciplinaire qui sont l'une des caractéristiques du travail mené depuis des années par l'équipe. C'est aussi, bien sûr, un lieu privilégié d'éducation à la citoyenneté.

## **MISSIONS STATUTAIRES**

L'établissement assure la gestion du service public culturel constitué par le Mémorial du camp de Rivesaltes et ainsi se donne pour missions de :

- Développer la connaissance de l'histoire du camp, des populations qui y furent internées et des périodes qui s'y réfèrent ;
- Rendre l'histoire et la mémoire du camp et des personnes qui y furent internées accessibles au public le plus large possible ;
- Contribuer au progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion par tous les moyens ;
- Enrichir, conserver, étudier et valoriser les collections historiques (documents, objets,) et artistique du mémorial ;
- Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer la meilleure connaissance historique du camp et des périodes de l'histoire liées à son utilisation ;
- Organiser des actions pédagogiques, culturelles et artistiques de différentes natures en lien avec son activité et les thématiques traitées et développées ;
- Donner à lire l'histoire particulière du camp à travers les collections, les expositions temporaires, des publications, des colloques, une programmation culturelle et artistique, des activités pédagogiques ;
- Développer des relations de partenariat culturel et scientifique aux niveaux international, national, régional et départemental.

## **PROFIL DE POSTE**

**L'EPCC Mémorial du camp de Rivesaltes recrute sa directrice ou son directeur pour un mandat de 5 ans sur la base d'un contrat à durée déterminée de droit public, renouvelable par période de 3 ans, par voie statutaire (détachement) ou contractuelle.**

### **MISSIONS :**

Placé(e) sous l'autorité du Conseil d'administration et de son Président, le (la) Directeur.rice dirige l'Établissement et à ce titre, il (elle) exerce les missions suivantes :

- Elabore et met en œuvre le projet scientifique et culturel pour lequel il a été nommé et rend compte de l'exécution de ce projet au Conseil d'administration ;
- Assure la programmation de l'activité scientifique, pédagogique et culturelle de l'Établissement ;
- Dirige, organise et coordonne l'ensemble des actions de l'établissement, leur évaluation, leur évolution en fonction des usages, pratiques et attentes des publics-cibles et des partenaires,
- Dirige la politique des publics et la communication de l'établissement,
- Est l'ordonnateur des recettes et des dépenses de l'Établissement ;
- Prépare le budget et ses décisions modificatives et en assure l'exécution ;
- Assure la direction de l'ensemble des services et personnels de l'établissement ;
- Est consulté pour avis par le Président du conseil d'administration sur le recrutement et la nomination aux emplois de l'Établissement ;
- Passe tous actes, contrats et marchés, dans les conditions définies par le conseil d'administration ;
- Représente l'Établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile ;
- Participe au conseil d'administration avec voix consultative ;
- Sollicite pour avis et recommandations la réunion du Conseil Scientifique

En particulier, il ou elle :

- Elabore et met en œuvre la stratégie de l'établissement : développement des publics, partenariats et coopération, évolution et amélioration des services et actions, développement des ressources et moyens ;
- Développe le rayonnement et l'action de l'établissement à l'échelle régionale, nationale et internationale ;
- Assure une mission de conseil auprès des élus du Conseil d'Administration, des collectivités impliquées et de toutes les instances décisionnelles de l'établissement,
- Intègre les actions et les projets de l'établissement aux grands enjeux scientifiques, culturels, éducatifs et sociaux auxquels l'établissement doit répondre ;

#### PROFIL :

- Formation supérieure (niveau bac+5 minimum)
- Personnalité expérimentée dans la gestion d'un établissement à vocation scientifique et culturelle
- Maîtrise des problématiques et des enjeux liés aux lieux de mémoire
- Très bonne culture de l'histoire moderne et contemporaine
- Connaissances des règles et procédures de fonctionnement d'un établissement public administratif (EPA)
- Maîtrise des politiques publiques transversales, des réseaux institutionnels et des mécanismes de l'aide publique.
- Capacités éprouvées à travailler en équipe et aptitude confirmée dans le management d'équipes aux métiers et fonctions diverses (administration, logistique, informatique, médiation, documentation etc...),
- Expérience et maîtrise avérée des stratégies de partenariats
- Expérience et sensibilité pour le développement de la coopération, notamment internationale
- Expérience et sensibilité pour le développement des publics
- Maîtrise de l'anglais et de l'espagnol (catalan apprécié)
- Permis B obligatoire.

#### **Conditions**

Mandat de cinq ans renouvelables par période de trois ans,

Poste ouvert par voie statutaire (détachement, disponibilité) ou contractuelle,

Grades : Attaché principal de conservation du patrimoine, Conservateur, Conservateur en chef,

Attaché principal d'administration territoriale, Administrateur territorial.

Niveau de responsabilité : A+

Rémunération selon expérience et/ou position statutaire

Temps complet

Déplacements fréquents sur le territoire national et international, ainsi que des astreintes-représentation en soirée et le week-end

Localisation géographique du poste : siège social de l'établissement – Salses-le Château (66 – Pyrénées-Orientales)

#### **PROCEDURE DE RECRUTEMENT**

Les personnes publiques représentées au Conseil d'administration procèdent à un appel à candidatures en vue d'établir une liste de candidats à l'emploi de directeur ou de directrice de l'Établissement.

Les candidats devront faire parvenir une lettre de motivation, accompagnée d'un CV et d'une note d'intention de 3 pages maximum (4 500 signes), pour le **24 novembre 2021**, cachet de la poste faisant foi, par courrier, à l'adresse suivante :

Madame Carole DELGA, Présidente de l'EPCC Mémorial du camp de Rivesaltes

Confidentiel : recrutement direction

Avenue Christian Bourquin – 66 600 Perpignan

- Par mail à: compléter

A la clôture de l'appel à candidature, un jury de sélection, composé de personnes publiques, membres du conseil d'administration procédera à l'examen des candidatures et à l'établissement d'une liste restreinte de candidats (ne pouvant excéder 5 candidats), à qui il sera proposé un entretien avec le jury.

#### **Période prévisionnelle des entretiens : mi décembre 2021**

Dans un délai de **30 jours** à l'issue de l'entretien, les candidats présélectionnés devront remettre au jury leur projet d'orientations scientifiques et culturelles.

Une version numérique devra être transmise à l'adresse suivante : **....**

#### **A titre informatif :**

Liste des documents qui seront remis aux candidat-e-s présélectionné-e-s dans le cadre de l'élaboration de leur projet d'orientations scientifiques et culturelles :

- Statuts de l'E.P.C.C.
- Programme d'activités de l'E.P.C.C.
- Tableau des effectifs et organigramme de l'E.P.C.C.
- Référentiel métiers et compétences de l'E.P.C.C.
- Règlement intérieur des agents de l'E.P.C.C.
- Dernier Budget primitif adopté par le Conseil d'Administration de l'E.P.C.C.
- Dernier Rapport du Débat d'Orientations Budgétaires du Conseil d'Administration de l'E.P.C.C.
- Dernier rapport d'Activités de l'E.P.C.C.

A la clôture des dépôts, le jury de sélection invite les candidats à présenter leur projet ; puis se réunit à nouveau afin de procéder à la sélection définitive du candidat.

Date prévisionnelle de la réunion du jury de sélection : **début février 2021.**

Une séance extraordinaire du Conseil d'administration sera organisée afin qu'une candidate ou un candidat soit proposé-e au Président de l'E.P.C.C. pour le poste de direction. Le Président nommera le directeur ou la directrice sur proposition du Conseil d'administration adoptée à la majorité des deux-tiers.

La réunion du Conseil d'Administration se tiendra **mi février 2021 (date prévisionnelle)**

## **EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes Conseil d'Administration du 15 OCTOBRE 2021**

### **Rapport 12/2021 : Approbation de la Décision Modificative n°2-2021**

#### Considérant :

Différentes circonstances imprévisibles au moment du vote du Budget Primitif (remplacement d'un agent en maladie/ recours à des renforts ponctuels ou à la réalisation d'heures supplémentaires pour accompagner la mise en place de l'exposition Bartoli puis sa surveillance) appellent un renforcement du chapitre budgétaire « charges des personnel ».

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de valider la Décision Modificative suivante :

- **Transfert de 30 000 € du Chapitre 022 – Dépenses Imprévues à destination du Chapitre 12 – Charges du personnel en vue de couvrir les dépenses supplémentaires.**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- de valider la Décision Modificative ci-dessus :
- Transfert de **30 000 € du Chapitre 022 – Dépenses Imprévues à destination du Chapitre 12 – Charges du personnel** en vue de couvrir les dépenses supplémentaires.

➤ *adopté à l'unanimité*

*Agnès SAJALOLI précise que le mémorial n'a pas de stratégie d'acquisition de fonds ; mais que la donation Bartoli, comme le souligne D.PESCHANSKI, représente un fonds majeur en terme historique et artistiques.*

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 15 Octobre 2021**

**Rapport 13/2021 : Fixation du prix du catalogue de l'exposition Bartoli**

Considérant :

Dans le cadre de l'exposition « Josep BARTOLI, les couleurs de l'exil », un catalogue est édité par le Mémorial du Camp de Rivesaltes.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration que cet ouvrage soit vendu au prix de 35€.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- d'adopter le prix de vente de 35€ pour le catalogue de l'exposition « Josep BARTOLI, les couleurs de l'exil »,
- D'inscrire les recettes afférentes au budget de la structure

➤ *adopté à l'unanimité*

*Le prix de ce catalogue est en parfaite adéquation avec celui fixé pour le catalogue de l'exposition Paul SENN.*

*Pour ce catalogue également, un contrat de coédition a été signé avec les éditions TOHU-BOHU.*

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 15 Octobre 2021**

**Rapport 14/2021 : Demande de subvention auprès de la DPMA (Direction du Patrimoine, de la Mémoire et des Archives)**

Considérant :

Dans le cadre de l'appel à projets « services numériques innovants destinés au tourisme de mémoire », le projet présenté par le Mémorial a été retenu.

Ce projet, intitulé « Rivesaltes VR : une médiation connectée au service d'une mémoire multiple », s'articule autour de la création d'une visite immersive et interactive du site du Mémorial du Camp de Rivesaltes et bénéficiera d'une subvention d'un montant de 15000€.

Ce projet est destiné aux jeunes de 10 à 18 ans.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- D'autoriser la directrice à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention
- D'inscrire la recette au budget de la structure

➤ **adopté à l'unanimité**

*Ce projet vient en complément des outils de médiation déjà en place au sein du mémorial. Il s'agit de développer un outil numérique utilisant des casque de réalité virtuelle ; il sera destiné aux :*

*- scolaires*

*- familles*

*- public jeune dans sa globalité.*

*Un hackathon a été organisé fin juillet avec des jeunes volontaires. Ce temps a permis aux jeunes de déterminer un cahier des charges et de développer un prototype.*

*Une séance de travail avec l'équipe de médiation du mémorial sera également organisée par la société qui va développer l'outil.*

*Le dispositif sera disponible en français, espagnol, anglais, allemand, catalan.*

*Une demande de subvention pour ce projet a également été déposée auprès de la caisse des dépôts et de consignation.*

*Olivier ROMERO félicite l'équipe pour l'initiative d'élaborer un tel dispositif pour les jeunes mais surtout de l'élaborer avec les jeunes. Il s'interroge sur la possibilité d'intégrer un tel outil à un parcours citoyen ?*

*Denis PESCHANSKI voit dans le développement de tels outils numériques l'opportunité, dans un second temps peut-être, de mettre à disposition du public les témoignages constituant la base de données MATRICE.*

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 15 Octobre 2021**

**Rapport 15/2021 : Demande de subvention auprès de la DRAC (Direction Régionales des Affaires Culturelles)**

Considérant :

Dans le cadre du programme des actions menées par la structure, le Mémorial du Camp de Rivesaltes présente une demande de subvention dans le cadre du Plan Départemental d'Education Artistique et Culturel ( PDEAC) auprès de la DRAC OCCITANIE pour un montant de 7000€ .

Les ateliers seront menés autour du parcours et de l'œuvre de Josep BARTOLI présentés dans le cadre de l'exposition « Josep BARTOLI, les couleurs de l'exil ».

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- D'autoriser la directrice à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention
- D'inscrire la recette au budget de la structure

➤ **adopté à l'unanimité**

**Le mémorial participe au PDEAC du CD66 depuis 3 ans maintenant.**

**Cette année le projet concerne l'expo BARTOLI.**

**La subvention demandée auprès de la DRAC est destinée à l'intervention des artistes dans les classes.**

**Deux collèges ont été sélectionnés pour cette année scolaire : Elne et St Paul de Fenouillet.**

**En plus de l'intervention des artistes, une rencontre avec G.BARTOLI, AUREL et un témoin direct de la Retirada va être programmée.**

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 15 Octobre 2021 – 9h00**

**Rapport 16/2021: Validation de la Programmation scientifique, artistique, culturelle pour les mois de Novembre – décembre 2021**

Considérant :

Il est proposé au Conseil d'administration d'approuver la programmation culturelle, scientifique et artistique pour la période novembre- décembre 2021, détaillée et complétée d'un budget prévisionnel, telle que présentée en annexe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- D'approuver la programmation culturelle, scientifique et artistique pour la période novembre-décembre 2021 présentée en annexe à la présente délibération
- D'inscrire les dépenses et les recettes afférentes au budget de la structure

ANNEXE À LA DELIBERATION 16/2021

**PROGRAMMATION DU MÉMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES  
NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2021**

NOVEMBRE

- MERCREDI 10 : soirée *Si loin, si proche*

18H30

Conférence *Autour du Liban*

Avec Henry LAURENS, historien, directeur du centre d'études et de recherches sur le Moyen Orient contemporain (CERMOC) à Beyrouth, directeur scientifique de l'Institut Français du Proche Orient, est depuis 2003 professeur au Collège de France sur la chaire Histoire contemporaine du monde arabe, auteur notamment de *Le rêve méditerranéen* (CNRS Editions, 2010), *Les crises d'Orient* (Fayard, 2017), *L'Orient dans tous ses états* (CNRS Editions, 2017), suivi d'un échange avec le public

20H

Lecture/Concert *Interzone*

Avec Serge TEYSSOY GAY, guitariste, compositeur, cofondateur du groupe *Noir désir*, duquel il s'est séparé en 2010, metteur en musique de Lydie Salvayre, Aimé Césaire, Georges Hyvernaud, Allen Ginsberg..., réalisateur de musiques de film, Khaled AL JARAMANI, oudiste syrien, cofondateur de l'ensemble franco-syrien Bab Assalam, et Bernard WALLET, fondateur des Éditions Verticales, auteur de *Paysage avec palmiers* (Editions Gallimard, 1992)

- JEUDI 11 NOVEMBRE : Spectacle musical en décentralisation

17H

*Exilio*

Mise en scène : Lalo GARCIA

Avec : Alex BRENDEMÜHL (comédien), Nora BUSCHMANN (guitare)

Dans le cadre du partenariat avec l'association *Prix Walter Benjamin*

Salle de l'Union à Céret

- JEUDI 17 : Soirée *Si loin, si proche*

18H30

Conférence *Autour de la question ouïghour dans la communauté internationale*

Avec Raphaël GLUCKSMANN, essayiste, journaliste, député européen, défenseur des droits des ouïghours, auteur notamment de *Les enfants du vide. De l'impasse individualiste au réveil citoyen* (Allary Éditions, 2018) et *Lettre à la génération qui va tout changer* (Allary Éditions, 2021) et

Dilnur REYHAN, docteure en sociologie, Présidente de l'Institut Ouïghour d'Europe

Suivi d'un échange avec le public et d'une séance de dédicace

- LUNDI 22 NOVEMBRE : Journée Livre/ Lecture/Écriture

En partenariat avec Occitanie Livre Lecture et la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse de la région Occitanie

Rencontres de 120 lycéens de la région Occitanie (lycées généraux, professionnels, CFA, lycées agricoles) autour des métiers du livre, de la lecture et de l'écriture, et de l'exposition *Joseph Bartoli/ les couleurs de l'exil*

Avec :

*Les amis de l'Esparrou* : Centre Culturel de rencontres

*Cépages d'encre* : association de développement culturel autour de la lecture et de l'écriture

Éditions *Sun/Sun*

Alexandra FRITZ : autrice , intervenante en littérature écrite et orale

Yigaël COQUEL : auteur de BD et illustrateur

le Centre de Transcription et d'Édition en Braille

Éditions *Six pieds sous terre*

- DU JEUDI 25 AU DIMANCHE 28 : *Écrans/Mémoires- Festival des Mémoires*

**JEUDI 25**

**MEMOIRE COLLECTIVE**

18H30

Menelaos KARAMAGHIOLIS : « *Rom* », suivi d'un échange entre le réalisateur, Jonathan Larcher, universitaire, réalisateur, et le public

21H30

Concert : *Baro Bialo*

Autour des musiques tsiganes de Bulgarie, Grèce, Macédoine et Thrace turque

Avec :

Bastien CHARLERY : accordéon, chant

François TAILLEFER : percussions

Simon DEMOUEVAUX : guitare

David BROSSIER : violon

**VENDREDI 26**

**MÉMOIRE DE L'INTIME ET IMAGES D'ARCHIVES**

14H

Master class en direction des étudiants (Montpellier, Toulouse, Carcassonne, Paris) par Kees BAKER, enseignant de cinéma à l'université Montpellier 3 : *Poétiques du réel*

16H

Festival des Mémoires : le temps des courts-métrages

Présentation des travaux réalisés par les étudiants de l'ENS de Cachan

Margaux BASCH : *Oasis et Militaires dans le désert algérien*

Louis LECORNO : *La faim au ventre*

Clara BRELOT D'AMARI : *L'enclos*

Simon BUYLE BODIN : « *Se sont-ils déjà croisés ?* »

Animé par Stéphane BOU, journaliste, producteur et chroniqueur sur France Inter, chargé de cours à l'ENS de Cachan.

Suivi d'un échange avec le public

17H30

HARUN FAROCKI « *Images du monde et inscription de la guerre* », suivi d'un échange avec Bernard MANGIANTE, réalisateur documentariste, Judith ERTEL, enseignante de cinéma en hypokhâgne au lycée Paul Valéry (Paris), et le public

20H 30 CHRISTOPHE COGNET, « *A pas aveugles* », suivi d'un échange entre le réalisateur, Hélène FRAPPAT, écrivaine, traductrice, critique de cinéma, productrice de radio, et le public

### **SAMEDI 27 MEMOIRE DE L'INTIME, MEMOIRE DE L'ESPACE ET PHOTOGRAPHIE**

11H

Festival des Mémoires : le temps des courts-métrages

Présentation des travaux réalisés par les étudiants de l'ENS de Cachan

Niels LALOË : *Max Aub*

Sophie LINER : *Villa Saint Christophe*

Garance HAMAYON : *Les oubliés*

Lise Audeline CAMPANA : *Fils de...*

Animé par Stéphane BOU, journaliste, producteur et chroniqueur sur France Inter, chargé de cours à l'ENS de Cachan.

Suivi d'un échange avec le public

14H

DOMINIQUE CABRERA, « *Ici là-bas* » « *Grandir* » et « *Ranger les photos* », suivis d'un échange entre la réalisatrice, Julie SAVELLI, maîtresse de conférences en études cinématographiques à l'Université de Montpellier 3, autrice de *Dominique Cabrera, l'intime et le politique* (De l'Incidence Editeur, 2021), et le public

16H30

SIMONE BITTON, « *Conversations Nord-Sud* », suivi d'un échange entre la réalisatrice, Elias SANBAR, historien, essayiste, poète, traducteur, auteur notamment de *Le rescapé et l'exilé*, coécrit avec Stéphane HESSEL (Éditions Don Quichotte, 2012), *La Palestine expliquée à tout le monde* (Éditions Le Seuil, 2013), Bernard MANGIANTE, réalisateur documentariste, et le public

18H30

Festival des Mémoires : le temps des courts métrages

Présentation des travaux réalisés par les étudiants de l'ENS de Cachan

Dauphine MAUREAU « *Toutes les images disparaîtront* »

Margarita IVANOVA : « *Mères en exil* »

Julia POCARD : « *L'onde de l'îlot K* »

Laetitia BARRAUD-BATTISTINI : « *Eclipses* »

Animé par Stéphane BOU, journaliste, producteur et chroniqueur sur France Inter, chargé de cours à l'ENS de Cachan.

Suivi d'un échange avec le public

20H 30

En avant-première :

SIMONE BITTON, « *Siraya* », suivi d'un échange entre la réalisatrice et le public

**DIMANCHE 28**

**DE L'INTIME AU COLLECTIF**

11H

Alice DIOP, « *La permanence* », suivi d'un échange avec la réalisatrice, Jean-Pierre GEERAERT et Evelyne VAYSSE, médecin généraliste et psychiatre de l'hôpital Avicenne, Bernard MANGIANTE, réalisateur documentariste, et le public

13H

Buffet de clôture

## DÉCEMBRE

- MARDI 7/ 18H30 : Cinéma

*Josep*, film animé d'Aurel. En présence du réalisateur et de Georges Bartoli  
Dans le cadre du stage de formation des 7 et 8 décembre

- JEUDI 16 / 18H30 : Soirée de lutte contre l'homophobie et la transphobie

En partenariat avec LGBT 66

18H30

Intervention de Sam Bourcier, sociologue, professeur à l'Université de Lille 3, spécialiste des études de genre, auteur notamment de *Comprendre le féminisme* (Max Milo, 2012) et de *Homo INC.orporated, Le Triangle et la licorne qui pète* (Editions Cambourakis, 2017), en préparation d'un ouvrage *Le Pouls de l'Archive, c'est en nous qu'il bat*, qui portera sur les archives et sur les politiques mémorielles minoritaires.

Échanges avec la salle

20H

Présentation du travail de sortie de résidence de Marie Clavaguera Pratz, metteuse en scène et directrice artistique de la compagnie de La Lanterne, compagnie conventionnée par la DRAC et la Région Occitanie, et d'une vingtaine de lecteurs amateurs

➤ **adopté à l'unanimité**

**Agnès SAJALOLI : Cette présentation de la programmation pour les mois de novembre-décembre 2021 permet d'apporter une information aux nouveaux membres du CA de l'EPCC et d'obtenir une validation de l'assemblée.**

**Elle constitue également un point d'étape pour fixer l'identité du scientifique, artistique et culturelle du mémorial et en même temps l'ouvrir vers l'avenir et la transition avec la nouvelle direction.**

**Elle est découpée en 3 points :**

**1/ lien entre l'histoire et l'avenir : écrans-mémoires, festival des mémoires**

**2/ aborder toutes les périodes /toutes les populations et les élargir aux mécanismes actuels d'ostracisation : haine anti LGBT+/transphobie**

**3/ nouveaux projets : se tourner vers d'autres cultures/d'autres pays (soirée Liban, conférence sur les ouïghours)**

**Charles CHIVILO pose la question :**

**- de la communication autour de la programmation du mémorial.**

**Celle-ci passe par les réseaux sociaux du mémorial, le site internet du mémorial et la distribution de flyers dans les offices de tourisme et lieux culturels du territoire.**

**- de l'itinérance du mémorial dans les territoires ruraux**

**Une politique de visites hors les murs a été mise en place depuis l'ouverture du mémorial avec la création d'outils pédagogiques tels que les valises témoins « figures libres » ; le rayonnement sur l'ensemble de la région Occitanie de l'exposition « terre de mémoires » autour de l'exposition**

**Paul SENN ; et enfin le projet de mémorial itinérant (financé par le leader vallée de l'Agly) autour de Friedel Bohny Reiter , outil qui devrait être disponible au 1° semestre 2022.**

## **Informations diverses**

- Présentation de Pascal HUMBERT, prochain administrateur du Mémorial

Mémoires de la Guerre d'Algérie :

- diffusion de la nouvelle édition de *Terre de Mémoires* sur les 13 départements de la Région Occitanie autour de l'exposition *Treize chibanis harkis*

- programmation d'une soirée dédiée aux mémoires de la guerre d'Algérie avec conférence et spectacle :

- *Les jeunes et les mémoires de la guerre d'Algérie* : avec Paul Morin, sociologue, professeur à Sciences PO Paris, Sonia Serradeil, enseignante d'histoire-géographie et les élèves du lycée Maillol de Perpignan

- Spectacle *Tleta*, de et par Djamel Afnaï : récit de l'épopée d'une famille kabyle évoquant en creux trois générations de pères face à l'Histoire de l'Algérie et de l'immigration.

***Concernant la commémoration des accords d'Evian et par extension de la guerre d'Algérie, il faut être vigilant à ce que les deux collectivités soient parties prenante des projets menés dans ce cadre.***

***D.PESCHANSKI précise que la thématique développée doit être celle des convergences mémorielles quand il s'agit de parler de la Guerre d'Algérie et des suites de la Guerre d'Algérie et donc de commémorer, en 2022, toutes les mémoires de la Guerre d'Algérie.***

***Les membres du CA s'accordent sur le fait que les actions menées dans le cadre des projets liés à la Guerre d'Algérie doivent être parfaitement s'inscrire dans le cadre des missions du mémorial.***

***Concernant l'exposition « terre de mémoires, 13 chibanis harkis », la fabrication peut être lancée et l'élaboration du calendrier peut également être amorcée.***

***La séance est levée à 12H00.***

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes**

**Procès-verbal du  
Conseil d'Administration  
Du Mercredi 14 Avril 2021 -10h00**

**Au Mémorial du Camp de Rivesaltes**

**Etaient présents :**

**Présents**

**Pour le Conseil Régional** (visioconférence)

ELIANE JARYCKI

PATRICK CASES

**Pour le Conseil Départemental** (visioconférence)

HERMELINE MALHERBE

REMI LACAPERE

**Personne qualifiée** (visioconférence)

GENEVIEVE ERRAMUZPE

ISABEL ALTADILL-CHICHET

BERNADETTE COSTASECA

**Représentant du personnel** (visioconférence)

LAURA JORNET

**CONSEIL SCIENTIFIQUE** (visioconférence)

DENIS PESCHANSKI

**DILCRAH**(visioconférence)

Elise FAJGELES

**Excusés**

CAROLE DELGA

DOMINIQUE SALOMON

ANNE LAUVERGEON

JEAN CLAUDE GAYSSOT

SERGE KLARSFELD

JEAN JACQUES LOPEZ

SOPHIE ELIZEON

**Etaient invités :**

Visioconférence

Agnès SAJALOLI

Françoise ROUX

Carole MARTINEZ

Mélodie CHIBATTE

Stéphanie GRILLET

Marion DECOME

***En ouverture de séance, la Présidente de séance, propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance du jour.***

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du jour**

➤ ***adopté à l'unanimité***

**Adoption du Procès- Verbal du Conseil d'Administration du 10 décembre 2020**

➤ ***adopté à l'unanimité***

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 14 avril 2021  
Rapport 01/2021: Rapport d'activités 2020**

Considérant :

Le rapport d'activités 2020 présenté par la direction du Mémorial du Camp de Rivesaltes, tel que présenté en annexe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- D'approuver le rapport d'activités 2020 tel que présenté en annexe

***Denis PESCHANSKI se dit impressionner par le travail effectué en 2020 vu les conditions de travail engendrées par la crise COVID et les fermetures.***

***Le MCR a su prendre le virage du virtuel et faire des propositions innovantes.***

***Denis PESCHANSKI évoque le décès de David KORN des suites du COVID. David KORN a apporté à de nombreuses reprises son témoignage ici au MCR ; il est arrivé au camp de Rivesaltes avec sa maman en 1941. Il doit sa survie au fait d'avoir été exfiltré par l'OSE du camp de Rivesaltes.***

***Pour Elise FAJGELES, secrétaire générale de la DILCRAH, le Mémorial du camp de Rivesaltes est une réponse aux conflits identitaires qui traversent notre pays actuellement.***

***Le mémorial doit rayonner sur l'ensemble du pays mais il doit aussi avoir un ancrage territorial et échanger avec les autres lieux de mémoire pour décroquer les mémoires.***

***Concernant les formations, certaines ayant été annulées, E. FAJGELES pose la question du maintien des formations sur le lieu ? de l'existence d'ateliers hors les murs dans les établissements scolaires ?***

***E. FAJGELES revient sur l'immense succès du film JOSEP qui met avant la valorisation d'un parcours de vie.***

***Enfin E.FAJGELES félicite la direction pour tout le travail effectué au sein du mémorial qui fait que le mémorial monte en puissance au fil des années grâce à sa politique envers la jeunesse et le travail mené avec le rectorat et les académies.***

***Françoise ROUX apporte les précisions suivantes : le mémorial a toujours été dans la démarche du Hors les Murs et ceci en amont de la crise COVID.***

***Le mémorial est un établissement qui rayonne sur le territoire régional et départemental avec le projet Terre de Mémoires par exemple et qui rayonne aussi auprès de partenaires nationaux comme le réseau des lieux de mémoire de la shoah.***

***Agnès SAJALOLI précise que, même si des outils pédagogiques existent pour les ateliers hors les murs, la visite du camp est indispensable pour une meilleure compréhension de l'histoire et une meilleure transmission du sensible.***

***Les ateliers hors les murs ont bien sûr été animés par l'équipe de médiation du mémorial, cela a renvoyé l'image d'un lieu qui revendique une ouverture vers les autres et cela a aussi permis de consolider les liens établis avec certains établissements mais aussi d'en créer de nouveaux.***

***La stratégie a consisté, durant cette période particulière, de rester en lien avec les publics via tous les canaux possibles : hors les murs, rdv du mémorial en ligne, concours d'écriture par exemple.***

***La Rectrice des deux académies (Montpellier et Toulouse) a désigné le MCR comme lieu de référence dans le cadre du dispositif « pôle valeurs » ; une convention cadre autour de ce dispositif est en cours entre le MCR et le Rectorat.***

**Le mémorial a organisé sa 1° résidence scientifique avec Paul MORIN avec comme sujet d'étude « Comment la guerre d'Algérie est constitutive de la mémoire pour certains jeunes » ? « Comment, ceux qui ne sont pas impactés par la guerre d'Algérie, l'appréhendent » ?**

**Les webinaires des journées d'études seront un préalable à un stage de formation sur le thème « comment donner des outils aux enseignants pour parler d'antisémitisme et de racisme » ?**

**La Présidente de Séance évoque pour sa part les PDEAC, dispositif qui émane de la volonté du Conseil Départemental des P.O pour un accès à la culture pour tous. Le mémorial participe depuis plusieurs années à ce dispositif.**

**Denis PESCHANKI indique, qu'à l'initiative du MCR, une proposition d'une formation a été faite à l'académie de Toulouse sur l'histoire du terrorisme, sujet qui est au programme des 3° et Terminales.**

**Ce module de formation pourra être développé dans d'autres académies.**

**Rémi LACAPERE tient à remercier le travail effectué par le MCR en direction des collèges. En effet, dans le cadre de la convention entre le collège de Cabestany et le MCR, les enseignants du collège, en réunion, ont évoqués leur satisfaction quant à la qualité des ateliers, des contenus pédagogiques proposés par le MCR.**

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 14 AVRIL 2021**

**Rapport 02/2021: Approbation du compte administratif 2020**

Considérant :

A la présentation du compte administratif 2020 reprenant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et constatant les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de l'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

En raison des mesures exceptionnelles qui s'appliquent dans le cadre de la crise sanitaire et en période d'état d'urgence sanitaire, le conseil d'administration s'est tenue en visio conférence pour une partie de ces membres selon les modalités adoptées par délibération n° 01 -2020 du 8 juillet 2020 .

Des membres du Conseil d'Administration pour ce motif n'ont pu signer l'arrêté des signatures habituellement lié à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- de voter le compte administratif 2020
- d'arrêter les résultats définitifs

**Le résultat est légèrement déficitaire en fonctionnement même en contenant le plus possible les dépenses.**

**En investissement, le déficit est plus important car il a fallu faire des acquisitions et équiper le Mémorial pour s'adapter à la crise COVID : visioconférence, matériel sanitaire...**

➤ **adopté à l'unanimité**

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 14 AVRIL 2021**

**Rapport 03/2021: Approbation du compte de gestion 2020**

Considérant :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur ainsi que l'état de l'actif et du passif,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020,

Après s'être assuré que le Payeur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans les écritures.

Que l'ensemble des écritures est convenable, Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Le Conseil d'Administration décide :

- De valider l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020
- De déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Payeur n'appelle ni observation ni réserve de sa part

➤ ***adopté à l'unanimité***

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 14 AVRIL 2021**

**Rapport 04/2021: Affectation du résultat de l'exercice 2020**

Le Conseil d'Administration doit statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement et du résultat de la section d'investissement,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

- Résultat exercice 2020 fonctionnement = - **13 492.69 €**
- Résultat exercice 2020 investissement = - **27 329.92 €**
  
- Les résultats reportés l'année dernière :
- Fonctionnement 002 : **768 140.15 €**
- Investissement 001 : **27 516.41 €**
  
- Résultat de clôture :
- Fonctionnement : 768 140.15 – 13 492.69 = **754 647.46 €**
- Investissement : 27 516.41 – 27 329.92 = **186.49 €**

- Section de Fonctionnement

- **002** : Recette excédant à reporter, **754 647.46 €** à répartir en dépenses au :
- **011** : Charges exploitation courante : **180 000 €**
- **022** : Dépenses imprévus : **304 647.46 €**
- **67** : Charges exceptionnelles : **270 000 €**

- Section d'Investissement

- **001** : Recette excédant à reporter : **186.49 €**
- **21** : Immobilisation corporelles : **186.49 €**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- De valider l'affectation des résultats comme indiquée ci-dessus
- D'autoriser la Présidente à signer tout document se rapportant à ces affectations.

BUDGET PRIMITIF 2021 AVEC AFFECTATION DE RESULTAT - version simplifiée					
SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	DEPENSE + AR	SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES	RECETTES + AR
<b>EXPLOITATION COURANTE</b>			<b>CONTRIBUTIONS PUBLIQUES EPCC</b>		
<i>Fonctionnement</i>					
Fluides	125 000	125 000	Région Occitanie contribution actuelle	735 000	735 000
Achats	30 000	30 000	Conseil Départemental 66 contribution actuelle	395 000	395 000
Assurances	13 000	19 000	<b>TOTAL CONTRIBUTIONS PUBLIQUES</b>	<b>1 130 000</b>	<b>1 130 000</b>
Maintenance	45 000	50 000	Financement Etat - DILCRAH	150 000	150 000
Nettoyage des locaux	70 000	70 000	Financement Etat - DPMA	18 000	18 000
Services extérieurs et autres	80 000	108 000	Financement Etat - DRAC	7 000	7 000
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>363 000</b>	<b>402 000</b>	Financement Européens	25 000	25 000
<b>PROJET CULTUREL / SCIENTIFIQUE / EDITION / RECHERCHE*</b>	<b>261 000</b>	<b>362 000</b>			
COMMUNICATION *	120 000	160 000			
LIBRAIRIE	55 000	55 000	BILLETTERIE	200 000	200 000
CAFÉ	15 000	15 000	LIBRAIRIE	60 000	60 000
			CAFÉ	20 000	20 000
<b>TOTAL EXPLOITATION COURANTE</b>	<b>814 000</b>	<b>994 000</b>			
PERSONNEL	790 000	790 000	SUBVENTION CIFRE	14 000	14 000
Dotations aux amortissements	20 000	20 000	Excédant reporté	754 647	
Charges Exceptionnelles	270 000	270 000			
Depenses Imprévues	304 647	304 647			
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 624 000</b>	<b>2 378 647</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 624 000</b>	<b>2 378 647</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>DEPENSES + AR</b>	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>RECETTES + AR</b>
ACQUISITIONS	20 000	20 000	AMORTISSEMENT DES INVESTISSEMENTS	20 000	20 000
Affectation de résultat		186	Excédant reporté	186	
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>20 000</b>	<b>20 186</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>20 000</b>	<b>20 186</b>
<b>TOTAL GENERAL DEPENSES</b>	<b>1 624 000</b>	<b>2 378 647</b>	<b>TOTAL GENERAL RECETTES</b>	<b>1 624 000</b>	<b>2 378 647</b>

\* budget détaillé

**BUDGET PREVISIONNEL PROGRAMMATION CULTUREL ET SCIENTIFIQUE  
2021**

<b>PROGRAMMATION 1ER SEMESTRE</b>	
SPECTACLE	4 500,00 €
SPECTACLE	4 500,00 €
2 CONFERENCES	3 000,00 €
SOIREE LIBAN	4 500,00 €
SOIREE LITTERAIRE	1 500,00 €
SOIREE REMISE DE PRIX LITTERAIRE	2 500,00 €
FESTIVAL RADIO France	3 000,00 €
LEVER DE SOLEIL (JUILLET)	2 500,00 €
LEVER DE SOLEIL (AOÛT)	2 500,00 €
RESIDENCE ATISTIQUE	8 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>36 500,00 €</b>
<b>PROGRAMMATION 2EME SEMESTRE</b>	
3 CONFERENCES	4 500,00 €
2 SPECTACLES	8 000,00 €
ECRANS / MEMOIRES	19 000,00 €
FESTIVAL DES MEMOIRES	14 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>45 500,00 €</b>
<b>PROJET ACTION CULTUREL 44 500 €</b>	
TERRE DE MEMOIRES	15 000,00 €
CONCOURS D'ECRITURES	3 500,00 €
JEUNES ET CITOYENS	8 000,00 €
ACTION MANGIANTE / MEFLAH	5 000,00 €
PDEAC	8 000,00 €
FORMATION ENSEIGNANT	5 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>44 500,00 €</b>
<b>PROJET SCIENTIFIQUE 58 000 €</b>	
JOURNEES D'ETUDES	8 000,00 €
MISSIONS RECHERCHE	30 000,00 €
GUINEENS	5 000,00 €
GSOM	15 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>58 000,00 €</b>
<b>EXPOSITION BARTOLI 177 500 €</b>	
DONATION	40 000,00 €
EXPOSITION	70 000,00 €
VERNISSAGE	15 000,00 €
CATALOGUE	52 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>177 500,00 €</b>
<b>TOTAL PREVISIONNEL PCS 2021</b>	<b>362 000,00 €</b>
<b>BP 2021</b>	<b>261 000 €</b>
<b>AFFECTATION DE RESULTAT</b>	<b>101 000 €</b>

## BUDGET PREVISIONNEL COMMUNICATION 2021

### COMMUNICATION GENERALE

CAMPAGNE REOUVERTURE MEMORIAL	15 000,00 €
CAMPAGNE ETE	35 000,00 €
CAMPAGNE HIVER	10 000,00 €
GRAPHISME	12 000,00 €
IMPRIMERIE	25 000,00 €
PHOTOS	3 000,00 €
SITE WEB	10 000,00 €
TOTAL	110 000,00 €

### COMMUNICATION PCS

ECRANS / MEMOIRES - FESTIVAL DES MEMOIRES	10 000,00 €
EXPOSITION BARTOLI	40 000,00 €
TOTAL	50 000,00 €

<b>TOTAL PREVISIONNEL PCS 2021</b>	<b>160 000,00 €</b>
<b>BP2021</b>	<b>120 000 €</b>
<b>AFFECTATION DE RESULTAT</b>	<b>40 000 €</b>

*L'affectation du résultat de 2020 concerne 3 lignes :*

- le PSCE pour la programmation du 1° et 2° semestre*
- les frais de donation, les assurances en lien avec la donation BARTOLI et la maintenance suite à une négociation du contrat avec l'UGAP.*
- la communication pour appuyer la communication à la réouverture du MCR et l'exposition BARTOLI qui va débuter en septembre.*

*Des crédits sont toujours disponibles comme préconisé dans le cadre de l'audit tant pour le fonds de roulement que pour le financement d'opérations exceptionnelles.*

➤ *adopté à l'unanimité*

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 14 AVRIL 2021**

**Rapport 05/2021: Décision modificative n°1-2021: Affectation des résultats**

Considérant :

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de valider la Décision Modificative suivante :

<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<u>DEPENSES</u>			<u>RECETTES</u>		
011	CHARGES COURANTES	<b>180 000 €</b>	002	EXCEDENT REPORTER	<b>754 647.46 €</b>
022	DEPENSES IMPREVUES	<b>304 647.46 €</b>			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	<b>270 000 €</b>			
<u>TOTAL</u>		<b>754 647.46 €</b>	<u>TOTAL</u>		<b>754 647.46 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>					
<u>DEPENSES</u>			<u>RECETTES</u>		
21	IMMOBILISATION CORPORELLES	<b>186.49 €</b>	001	EXCEDENT REPORTER	<b>186.49 €</b>
<u>TOTAL</u>		<b>186.49 €</b>	<u>TOTAL</u>		<b>186.49 €</b>

*En raison des mesures exceptionnelles qui s'appliquent dans le cadre de la crise sanitaire et en période d'état d'urgence sanitaire, le conseil d'administration s'est tenue en visio conférence pour une partie de ces membres selon les modalités adoptées par délibération n° 01 -2020 du 8 juillet 2020 .  
Des membres du Conseil d'Administration pour ce motif n'ont pu signer l'arrêté des signatures habituellement lié à la présente délibération.*

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- De valider la Décision Modificative telle que décrite dans le tableau ci-dessus
- **adopté à l'unanimité**

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes  
Conseil d'Administration du 14 AVRIL 2021**

**Rapport 06/2021: Adhésion au groupement de commandes du Département des Pyrénées  
Orientales pour les services de Télécommunications**

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de valider l'adhésion de l'EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes au groupement de commandes pour les services de télécommunication proposé par le Département des Pyrénées Orientales.

Le Département sera le coordonnateur du groupement de commandes, et à ce titre assurera l'ensemble des procédures de passation des marchés décrites à l'article 5 de la convention. Les actes liés à l'exécution des marchés relevant ensuite de la responsabilité de chaque membre du groupement.

Le marché issu du groupement de commandes sera passé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande en appel d'offres ouvert, sans minimum ni maximum, alloué de la façon suivante :

- Lot 1- Services et équipements de téléphonie fixe, Internet et Intranet
- Lot 2- Services de téléphonie mobile
- Lot 3- Services de transmission de données « Machine to Machine »
- Lot 4- Services d'hébergement et de sauvegarde

Cet accord-cadre à bons de commande est prévu pour une durée initiale de deux ans avec à l'issue de cette période une reconduction possible pour deux périodes successives de douze mois.

La Commission d'Appel d'Offres du Département est désignée dans la convention pour choisir les titulaires du marché

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- d'approuver l'adhésion de l'EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes au groupement de commandes ayant pour objet la passation et la signature de marchés de télécommunication et services associés pour les besoins propres de chacun de ses membres ;

- de dire que l'adhésion du Mémorial du Camp de Rivesaltes portera sur les lots suivants :

- Lot 1- Services et équipements de téléphonie fixe, Internet et Intranet
- Lot 2- Services de téléphonie mobile

- d'autoriser la Directrice à signer la convention du groupement selon projet annexé ;

- d'autoriser la Directrice à signer les marchés et toutes les pièces afférentes avec les prestataires qui seront choisis par la Commission d'Appel d'Offres.

***Ce groupement permettra la limitation des coûts et d'être dans la dynamique des collectivités qui nous accompagnent.***

➤ ***adopté à l'unanimité***

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **• Présentation de la responsable scientifique et des axes prioritaires de sa mission**

L'arrivée de Marion DECOME au sein de l'équipe du mémorial va permettre entre autres (cf. document en annexe) :

- développer un réseau national ou international
- mise en place des ateliers hors les murs
- venir en appui du Conseil Scientifique
- adosser la programmation scientifique à la programmation culturelle et scientifique

Denis PESCHANSKI se dit ravi de la décision du recrutement d'un responsable scientifique et du recrutement de Marion DECOME.

Mise en place d'un partenariat avec MATRICE pour la transcription et l'annotation des témoignages ainsi que l'édition d'ouvrages de témoignages qui donneront au public une vision de la vie dans le camp de Rivesaltes.

E. FAJGELES estime que le MCR pourrait venir en appui des formateurs dans le cadre des formations mises en place avec les personnels de police et de justice.

### **• Etat d'avancement de la donation, exposition et catalogue Bartoli - vernissage prévu le jeudi 23 septembre.**

La donation établie entre MME BROMBERG, veuve de Josep BARTOLI, et le MCR concerne 270

A ce jour, un accord a été trouvé avec MME BROMBERG quant à la mise en place de la signature de la donation via des avocats et le notaire de rivesaltes ; le sujet est particulièrement complexe car il faut harmoniser les lois françaises et les lois américaines en matière de succession et de donation.

Concernant l'exposition, des œuvres complémentaires vont être prêtées au MCR par les archives de Barcelone, la Generalitat, le centre culturel de terrassa et des prêteurs privés.

Le vernissage prévu le 23/09 regroupera :

- la donation
- l'exposition
- le catalogue
- la projection du film « JOSEP » en plein air

- **recrutement d'un.e administrateur.rice**

La fiche de poste a été co-réalisée avec le MCR puis devra être validée par la Région et le CD66. Une publication large de l'appel à candidature sera effectuée au plus tôt par le MCR.

**L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 12H32.**